

ABONNEMENT:
Edition quotidienne..... \$3.00
Edition hebdomadaire..... \$1.00

TELEPHONES:
Rédaction.....Rideau 2939
Administration.....
Impressions.....Rideau 1449
Annonces.....

LE DROIT

PUBLIE PAR
LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES
LIMITÉE
BUREAUX:
Angle des rues Georges et Dalhousie,
Ottawa, Ont.

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

5e ANNEE.—No 90

EDITION QUOTIDIENNE—OTTAWA, VENDREDI 13 JUILLET, 1917

UN SOU LE NUMERO

QUELQUES DETAILS IMPORTANTS

Comme nous l'avons annoncé hier, à l'occasion de l'article du "Correspondant" que nous avons publié, nous allons tâcher de raconter aussi succinctement que possible les diverses phases de l'affaire de Green Valley.

Les difficultés ont commencé au mois de janvier 1914. Aux élections de décembre 1913, la section d'école séparée No 14 de Lancaster, comprenait 25 contribuables canadiens français et 18 contribuables écossais de langue anglaise, et l'école recevait 41 enfants de langue française et 15 petits Ecossais.

Sur la proposition même des Ecossais, deux commissaires de langue anglaise furent remplacés par des commissaires Canadiens français et le secrétaire écossais fut aussi remplacé par un Canadien français.

Jusqu'à cette date, les institutrices de cette école avaient été de langue anglaise et n'avaient pas enseigné un seul mot de français, et il n'avait jamais été question de certificats pour ces institutrices.

Comme, à cette époque, l'institutrice était malade et incapable de reprendre sa classe en janvier, la nouvelle commission, après les annonces prévues par la loi, s'assurèrent les services de Mlle Huot, qui se disait portuse d'un brevet de 3e classe. On découvrit, cependant, quelques jours plus tard, que son certificat était expiré et pour cette raison on la remercia de ses services et, par la voix des journaux, on demanda une nouvelle institutrice avec un diplôme de seconde classe.

Comme cette école n'avait jamais été déclarée bilingue, elle ne tombait pas sous le règlement 17, mais, à l'assemblée de la commission scolaire, tenue le 21 janvier 1914, à laquelle l'inspecteur Jones, irlandais catholique, assistait, ainsi que plusieurs écossais, ceux-ci, à la demande des Canadiens français, consentirent à laisser enseigner le français à l'école, pendant une heure par jour, pourvu que le règlement 17 fût observé.

Pendant huit jours, on annonce dans les journaux pour obtenir une remplaçante à Mlle Huot. Les huit jours expirés une seule demande, celle de Mlle Léontine Sénécal, avait été reçue. Elle possédait un certificat de 3e classe, anglais-français, et une expérience de neuf années.

Les commissaires font part, par écrit, à M. l'inspecteur Jones du résultat de leurs annonces. Mlle Sénécal va voir elle-même M. l'inspecteur. Il la recommande aux commissaires, mais il leur dit d'attendre jusqu'au 4 février; s'ils n'ont pas alors d'autres demandes, ils pourront l'engager.

Le 5 février, n'ayant reçu aucune autre demande, les commissaires engagent Mlle Sénécal qui commence la classe à midi. Le lendemain, 6 février, les commissaires reçoivent une lettre de M. l'inspecteur Jones, leur disant d'attendre encore. Liés par l'engagement de Mlle Sénécal et par l'obligation de tenir l'école ouverte les commissaires sont hésitants.

A partir de ce moment les Ecossais n'envoient plus leurs enfants à l'école, à l'exception de quelques-uns. M. D.-D. McDonald, célibataire, fait émettre, en son nom et au nom des autres contribuables de langue anglaise, un bref d'injonction contre les commissaires, pour leur enjoindre de ne pas employer l'argent provenant des taxes pour payer Mlle Sénécal, invoquant pour raison: premièrement, que les commissaires ont engagé Mlle Sénécal illégalement; deuxièmement, qu'elle n'a pas un brevet de deuxième classe, bien que les Ecossais avouent qu'elle enseigne et parle très bien l'anglais; troisièmement, qu'elle enseigne le français à l'école.

L'injonction se plaide à Cornwall, en avril 1914 et le jugement n'est rendu qu'en mai. Le juge Falconbridge maintient l'injonction et il interdit: 1. Aux commissaires d'avoir Mlle Léontine Sénécal pour institutrice, aussi longtemps qu'elle n'aura pas les qualifications requises pour enseigner d'après le règlement 17 du Ministère de l'Instruction Publique; il leur interdit également d'employer l'argent provenant des taxes des contribuables pour payer Mlle Sénécal ou toute autre institutrice non qualifiée; 2. A Mlle Sénécal d'enseigner dans l'école No 14, aussi longtemps qu'elle n'aura pas les qualifications requises; 3. Aux commissaires de permettre l'usage de la langue française comme langue véhiculaire de communication et d'enseignement dans l'école séparée No 14. 4. Il condamne les commissaires à payer \$5.00 d'amende chacun, plus les frais du procès. Le jugement est signé le 4 juillet 1914, et enregistré le 6 octobre 1914. Il y avait à cette époque, à l'école, 53 enfants canadiens français et un petit écossais. Les commissaires appelaient à la Cour d'Appel d'Ontario de la sentence du juge Falconbridge.

En août 1914, les commissaires annoncent dans les journaux pour avoir une institutrice capable d'enseigner les deux langues et diplômée de 2ième classe. Mlle Florence Quesnel se présente. Son brevet pour les écoles bilingues est expiré, mais l'inspecteur s'engage à la lui faire renouveler. Mlle Quesnel écrit elle-même à M. l'inspecteur Jones qui la recommande aux commissaires. Elle avait enseigné dans son district d'inspection l'année précédente.

La classe commence en septembre. M. l'inspecteur Jones visite l'école dans le courant du mois et, le premier octobre, il écrit aux commissaires qu'il ne peut obtenir un brevet temporaire pour Mlle Quesnel; qu'elle ne remplit pas les conditions voulues pour enseigner dans cette école; qu'elle y enseigne le français malgré la décision du juge Falconbridge et qu'ils doivent demander une autre institutrice avec brevet de 2ième classe, par la voix des journaux.

Notons ici qu'à deux reprises, la commission scolaire de l'école No 14 de Lancaster, a engagé une institutrice sur la recommandation de l'inspecteur, et, qu'après la signature de l'engagement, on demande aux commissaires de renvoyer ces institutrices.

Les commissaires ne peuvent donc donner suite aux ordres de l'inspecteur Jones et Mlle Quesnel reste à son poste. Ce n'est que le 23 novembre, de la même année, que M. Jones écrit à la commission scolaire qu'il a la demande d'une institutrice qualifiée de troisième classe pour remplacer Mlle Quesnel. Mais, comme celle-ci obtint son brevet de troisième classe en décembre, la commission décide de la garder, de janvier à juin 1915.

Aux élections de décembre 1914, M. Ouimet, commissaire, donne sa démission et un commissaire écossais est élu à sa place et c'est lui-même qui, en juin, propose de payer le salaire de Mlle Quesnel, depuis le commencement de l'année 1915.

Le 12 juillet, 1915, la cour d'Appel confirme le jugement Falconbridge et les commissaires doivent payer l'amende et les frais, mais, Mlle Quesnel reste institutrice, parce qu'on n'a pu obtenir un diplôme de seconde classe, que l'engagement de Mlle Quesnel ne finit qu'en décembre, et qu'elle a un brevet de 3e classe.

Les Ecossais n'envoient plus à l'école que 4 ou 5 enfants, dont l'occupation est de préparer des preuves pour de nouvelles poursuites qui ont été intentées le 16 octobre 1915.

Ce nouveau procès est semblable à celui que l'on a intenté à M. Genest. On veut mettre les commissaires Poirier et Ménard en prison pour mépris du jugement Falconbridge, et le 10 février 1916, le juge Mastens rend son jugement condamnant ces deux commissaires à \$500.00 d'amende chacun. Le juge suspend sa sentence pour un mois afin de permettre aux condamnés de payer tous les frais des procès et les avocats, et de s'engager, par écrit, à ne plus permettre l'usage du français comme langue de communication, et à s'efforcer de tout leur pouvoir à ne plus laisser enseigner le français dans l'école No 14. Nous reviendrons plus tard sur les démarches de toutes sortes qui ont été faites pour régler cette question épineuse. Disons seulement que les Commissaires ont été tenus quittes pour le paiement des

ENCORE SEPT ANS

Nous lisons dans la "Patrie": "Dans un article montrant l'urgence du bill de conscription, l'"Evening Post" dit qu'à moins de nouveaux efforts plus coordonnés, il faudra encore sept ans de guerre aux Alliés pour amener l'Allemagne à leurs conditions". Le besoin d'envoyer des renforts en Europe se fera sentir de plus en plus fortement chaque année. Si le Canada est appelé à envoyer cent mille hommes cette année, il est fort probable que l'an prochain il en faudra encore cent mille, et cent autres mille par année tant que la guerre durera."

Cela fera 700,000 hommes. Nous avons déjà 420,000, total, 1,120,000. N'est-ce pas que c'est très gentil pour un peuple de 7,000,000?

Si l'on retranche de ces 7 millions, les femmes, les enfants, les infirmes, les vieillards, les malades et les députés, que reste-t-il?

Au recensement de 1911, il y avait une population totale de 7,179,650. De ce nombre, il y a 3,383,771 femmes, 1,665,262 enfants au-dessous de 14 ans, 194,176 vieillards au-dessus de 65 ans, 28,611 aveugles, sourds et fous, total, 5,271,810 personnes qu'on ne peut pas envoyer à la guerre. Il reste donc, en tout, 1,907,440, dont il faut retrancher les malades, les manchots, les boiteux, et toutes les catégories impropres au service militaire et plus ou moins propres au travail productif dans l'agriculture ou l'industrie.

C'est donc dire que le bill de la conscription est une machine destinée à envoyer à la guerre toute la population mâle valide du Canada. C'est l'aboutissant logique de la participation aux guerres de l'empire. N'est-ce pas que c'est beau?

C'est donc dire que le bill de la conscription est une machine destinée à envoyer à la guerre toute la population mâle valide du Canada. C'est l'aboutissant logique de la participation aux guerres de l'empire. N'est-ce pas que c'est beau?

LES ELECTIONS

Nous avons noté hier les dispositions draconiennes adoptées à la Chambre contre les journaux et les individus qui oseront parler contre la conscription quand cette loi sera votée.

Il se pourrait fort bien que le parlement soit prolongé, mais il se pourrait aussi que l'on décide de faire des élections. Alors, si nous avons des élections, il n'y a pas de doute que la question la plus importante de toute la campagne sera celle de la conscription.

Il est facile d'imaginer le but de ces restrictions de la liberté de parole et de presse dans un temps comme celui-ci. Non-seulement on refuse au peuple le droit de se prononcer pour ou contre la conscription dans un referendum, mais on fait des lois et on impose des peines sévères—cinq ans de pénitencière—pour tous ceux qui oseront parler contre cette loi mauvaise, dans la campagne qui précédera les élections prochaines.

Il n'y a pas de terme pour qualifier cette conduite du gouvernement. Et nous sommes convaincus aujourd'hui que toute cette affaire est une machination des gouvernants pour rester au pouvoir aussi longtemps qu'ils le voudront, contre la volonté du peuple.

Sera-t-il possible de faire des élections honnêtes de cette façon? N'est-ce pas là le meilleur moyen d'empêcher le peuple d'exprimer son opinion librement? Ne parlons pas de prussianisme!

DES ARGUMENTS

M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", vient de publier, dans le "New York Evening Post" un long article donnant les raisons pour lesquelles le Canada ne doit pas adopter la conscription.

Depuis quelques semaines, grâce à une conspiration savamment arrangée, il s'est tant publié de sottises sur l'attitude des Canadiens français à l'égard de la conscription, qu'il est réconfortant de voir paraître dans un journal américain, les arguments sérieux que nous avons de nous opposer à cette mesure inique et désastreuse.

Nous espérons pouvoir publier sous peu le texte original anglais de cet article afin que nos lecteurs puissent le faire lire à leurs concitoyens de langue anglaise.

frais, \$461.93, sans la promesse écrite à propos du français.

Le jugement Mastens, qui condamne les deux commissaires, est basé sur les motifs suivants: "Parce qu'ils ont gardé à leur emploi, Mlle Quesnel qui n'avait pas les qualifications voulues par le Ministère; 2. Pour avoir permis l'usage du français comme langue véhiculaire dans l'enseignement du catéchisme".

Ainsi, comme on le voit, si l'amende de \$500 n'est pas spécifiquement comprise dans la loi, comme semble le croire l'Interim, dans le "Correspondant", il n'en reste pas moins vrai que, d'après les lois de l'Ontario, c'est un crime passible d'amende, que d'enseigner le français, ou le catéchisme en français, dans les écoles catholiques. Nous verrons demain, le rôle que les Ecossais catholiques ont joué dans toute cette affaire, à la suite de ces jugements.

J.-ALBERT FOISY.

LA SITUATION POLITIQUE ALLEMANDE DEVIENT MAUVAISE

Le reichstag refuse de voter les crédits de guerre tant que les questions de réforme électorale et de conditions de paix n'auront pas été réglées. — Le cabinet en entier se verrait obligé de démissionner.

Amsterdam, 13. — Il est rumeur en Hollande que le cabinet allemand toute entier démissionnera avec le chancelier impérial Von Bethmann-Hollweg, le comité impérial au Reichstag ayant refusé de voter un crédit de guerre à moins que le gouvernement ne déclare sa politique au sujet de la paix et de la réforme, ce que le gouvernement a refusé de faire. Une déclaration impériale serait imminente. Le "Vossische Zeitung" et le "Local Anzeiger", tous les deux de Berlin, s'accordent à dire que le chancelier doit démissionner, d'après une lettre d'un membre du Centre ou parti clérical déclarant que la conclusion de la paix serait plus difficile s'il reste à son poste.

Amsterdam, 13. — Le comité impérial du Reichstag siégera aujourd'hui. Le rapport au sujet des questions de politique étrangère ou intérieure sera discuté samedi, disent les dépêches de Berlin reçues ici. Le Reichstag a siégé hier et avant d'en venir à l'ordre du jour, le Dr Peter Spahn, chef du centre catholique, proposa que les questions de politique intérieure et extérieure de l'Allemagne soient biffées du feuillet de la chambre. D'un autre côté le comte Westharp, conservateur, demanda une discussion du vote des subsides, afin que l'impression ne se répande pas que ce vote dépendait de certaines conditions.

Hugo Haase, chef de la minorité socialiste, dit que les socialistes indépendants étaient contre les crédits et qu'ils n'attachaient aucune importance à ces questions. Philip Scheidemann, chef de la majorité socialiste, déclara: "Ce n'est pas notre habitude de voter de l'argent et de discuter ensuite si c'était bien ou mal. Notre habitude est de discuter en premier lieu."

Le comte Von Westharp déclara qu'en temps de guerre les subsides devraient être votés sans examen en vue de l'impression qu'il faut créer à l'étranger. Herr von Payer, progressif, demanda un ajournement à deux jours. Le vote de crédits, dit-il, se rattache à des questions politiques sur lesquelles aucun rapport n'a encore paru.

Le manifeste de l'Empereur force le ministre prussien à mettre au rancart son projet de réforme qui introduit le vote plural. Il y a une clause qui donne à un électeur des votes additionnels s'il est marié, s'il a atteint un certain âge et s'il a des qualifications éducationnelles.

En calculant la force probable des partis de la diète d'après ce projet de loi, s'il vient à passer, on peut juger jusqu'à quel point ce suffrage égal va ébranler la domination du gouvernement de "junkers" qui règne en Prusse. Conservateurs, de 100 à 134; libéraux nationaux, de 34 à 52; socialistes, de 69 à 125. Les radicaux gagnent quelques votes et le Centre diminuerait légèrement.

Le manifeste de l'Empereur force le ministre prussien à mettre au rancart son projet de réforme qui introduit le vote plural. Il y a une clause qui donne à un électeur des votes additionnels s'il est marié, s'il a atteint un certain âge et s'il a des qualifications éducationnelles.

NOUVELLE IMPORTANTE

Le général Maurice des quartiers généraux anglais dit que la nouvelle de la dernière offensive russe a une grande importance. C'est comme ça que la guerre se gagnera.

Londres, 13. — Parlant des opérations militaires russes, le général Maurice des quartiers généraux anglais, dit que la seconde phase de l'offensive russe dans la région de Stanislau est la meilleure nouvelle venue de Russie depuis le commencement de la nouvelle offensive.

La prise de Halicz est importante, dit-il, mais elle l'est moins encore que l'avance de 34 milles sur le front de Stanislau. La prise de briques et de mortiers ne gagnera pas la guerre; mais bien l'écrasement des lignes ennemies comme le font actuellement les Russes à Stanislau.

Le général parlant du fait que les Russes ont fait 10,000 prisonniers au cours de l'offensive de Stanislau, dit que ce nombre d'hommes devait probablement représenter la force défensive ennemie combattant en cet endroit, où les lignes sont très minces à cause de l'étendue du front.

La motion du comte Westharp fut renversée, quoiqu'elle fut appuyée par la droite et quelques-uns des libéraux nationaux et des socialistes indépendants. La motion du Dr Spahn fut adoptée.

Copenhague, 13. — Les résultats de la crise politique allemande avec ses nombreuses assemblées extraordinaires du conseil impérial, ses consultations avec le prince héritier, la formation de majorités hostiles dans le Reichstag et une tempête violente de presse, sont bien minces d'après les premières indications.

L'introduction du mot "égalité du suffrage" dans le manifeste de Pâques de l'Empereur n'est que la restitution du texte original, d'après les nouvelles de Berlin. Ce mot était contenu dans le texte original et en avait été retranché au dernier moment à cause des intrigues réactionnaires de la diète prussienne qui s'oppose à la réalisation du désir de l'Empereur au sujet du suffrage universel, égal, direct et secret.

D'ailleurs la nouvelle déclaration impériale ne prescrit pas l'adoption d'une réforme avant la fin de la guerre et pas un mot n'est dit pour le moment de l'introduction du parlementarisme dans l'administration impériale, ni de l'abandon de la politique de conquêtes, ni de l'élimination des ministres réactionnaires et incompetents, sujets qui avaient été discutés longuement dans la presse.

Le manifeste de l'Empereur force le ministre prussien à mettre au rancart son projet de réforme qui introduit le vote plural. Il y a une clause qui donne à un électeur des votes additionnels s'il est marié, s'il a atteint un certain âge et s'il a des qualifications éducationnelles.

En calculant la force probable des partis de la diète d'après ce projet de loi, s'il vient à passer, on peut juger jusqu'à quel point ce suffrage égal va ébranler la domination du gouvernement de "junkers" qui règne en Prusse. Conservateurs, de 100 à 134; libéraux nationaux, de 34 à 52; socialistes, de 69 à 125. Les radicaux gagnent quelques votes et le Centre diminuerait légèrement.

L'OFFENSIVE DES RUSSES

Les troupes russes continuent leur avance et s'emparent de Kalusz et des quartiers généraux ennemis. — Les Allemands pourraient être forcés d'opérer une grande retraite.

Londres, 13. — Les Russes ont fait un nouveau pas dans leur mouvement de flanc contre les armées austro-allemandes qui protègent Lemberg. Ils ont traversé la rivière Lomnica et capturé Kalusz. Le général Korniloff se continue au-delà de la Lomnica et au sud du Dniester à l'ouest de Halicz.

Lorsque les Russes occupèrent Kalusz après avoir traversé la Lomnica, ils avaient opéré une avance de 20 milles en cinq jours. En même temps la huitième armée russe prenait Halicz et traversait le Dniester et commençait une avance entre Stanislau et Bohorodozany. Un grand coup fut entré dans la ligne austro-allemande et le quartier général ennemi fut capturé avec Kalusz. La prise de Halicz était une menace à la ligne austro-allemande du nord passant par Brzezany, le long de la Zlota Lipa, et la traversée de la rivière Lomnica est une menace non moins sérieuse à la ligne protégeant Lemberg. Si l'avance russe à l'ouest de Stanislau se continue sans interruption et si les Russes peuvent lancer de nombreuses troupes de l'autre côté du Dniester, dans la région de Halicz, les Austro-Allemands se verront obligés d'effectuer une grande retraite générale sur la ligne Zlota Lipa.

Charité bien ordonnée commence par soi-même, donc: se convertir pour convertir les autres.

LETTRE PARLEMENTAIRE

L'étude du bill de conscription en comité général avance rapidement et le vote en troisième lecture ne peut tarder. — On prendra les agriculteurs comme les ouvriers employés aux industries essentielles à la vie du pays. — La liberté de la presse. — Le travail des tribunaux. — La redistribution des classes de conscrits.

De notre correspondant.—Charles Gautier

12 juillet 1917.

C'est décidé. Les journaux devront sur la question de la conscription tenir un mutisme complet, à moins qu'ils ne veuillent encourir cette mesure reconnue déplorable, au point de vue des intérêts canadiens, par les journalistes les plus sérieux et les mieux renseignés.

Il faudra également faire attention à ses paroles. Toute parole qui sentira la sédition, qui sera de près ou de loin anticonscriptionniste, sera sévèrement punie. Ce sera le règne de l'hypocrisie. Et comme il n'est pas donné à toutes les races d'être hypocrites en bloc, le baillement de la presse et de la parole ne se fera pas sans difficulté dans certaines parties du Canada.

Le chef de l'opposition et plusieurs députés ont vivement protesté contre une telle mesure, violant effrontément toutes les libertés britanniques.

Demain le Parlement discutera la question de l'exemption du clergé. Il est tout probable que le gouvernement ne changera pas ses vues sur ce point. Il est décidé de dispenser du service militaire le clergé de n'importe quelle dénomination religieuse.

Le vote sur la troisième lecture se prendra probablement à la fin de la séance de demain.

La Chambre continue l'étude du bill du Service Militaire dès le commencement de la séance. Les membres du bureau de sélection pour les différents tribunaux locaux seront nommés par une résolution conjointe des deux Chambres; l'Opposition aura donc son mot à dire dans de telles nominations. Mais étant la minorité, les réclamations des députés de la gauche n'auront donc que peu d'effet.

Sir Wilfrid Laurier déclare une fois de plus n'avoir aucune sympathie pour le bill à l'étude puisqu'il a voté contre; mais le chef de l'Opposition veut voir ce bill rédigé avec le plus de clarté possible; c'est pourquoi il s'intéresse à la discussion et y apporte une grande attention puisque selon toutes probabilités ce bill sera mis en vigueur d'ici peu.

Les membres des tribunaux qui ne feront pas leur devoir seront passibles d'un emprisonnement variant de 3 mois à deux ans de prison, en plus d'une amende n'excédant pas \$500.

M. Proulx de Prescott demande si les membres de la Chambre des Communes ou du Sénat seront dispensés de faire partie des tribunaux locaux. M. Meighen répond que les responsabilités pèseront aussi bien sur les membres du Parlement comme sur tous les autres individus.

Sir Wilfrid Laurier voudrait voir les tribunaux locaux présidés seulement par des juges, afin d'assurer l'impartialité et la sagesse des décisions. Le solliciteur-général répond qu'il n'y a pas assez de juges dans tout le Dominion.

M. G. P. Graham, de Renfrew, propose que puisqu'il n'y a pas assez de juges que l'on nomme pour présider des tribunaux locaux des avocats renommés. Il est convaincu que ces hommes de profession seront dans certains cas aussi capables de régler un cas que la plupart des juges. M. Guthrie approuve la suggestion de M. Graham.

Mais M. Meighen répond que comme plus d'un tribunal sera nécessaire par comté il faudra donc forcément nommer aux tribunaux d'autres hommes que des juges.

Passant ensuite à la question des appels, le solliciteur-général dit qu'il accède à la suggestion de M. Pardee qui a demandé que les appels faits d'un tribunal local sur lequel siègeront un ou plusieurs juges de comté soient portés devant un juge d'une cour supérieure.

M. Wilson, de Laval fait remarquer au Solliciteur-général que ce changement dans la loi ne change rien à la situation dans la province de Québec où très souvent un juge d'une cour inférieure est appelé à siéger à la cour du banc. M. Doherty répond qu'alors, suivant les circonstances, l'appel sera

fait à un juge de la cour du banc ou d'une cour supérieure.

M. Meighen annonce que le gouvernement est décidé à exempter les membres du clergé de toutes dénominations, mais qu'un amendement à cette clause est porté stipulant que l'exemption ne s'étendra qu'aux sectes créées avant le 6 juillet, 1917.

M. Bellemare demande si les jeunes gens qui entrent au Séminaire dans l'intention de faire des études pour recevoir les ordres seront exemptés du service militaire. M. Doherty répond que la loi s'étend à tous ceux qui ont reçu les ordres majeurs ou mineurs; bien plus, ceux qui entrent dans une communauté ou un ordre pour y étudier sont considérés comme faisant partie de cet ordre.

M. Devlin de Wright demande au ministre de la Justice s'il suffit d'avoir des objections de conscience contre le service militaire pour en être par le fait même, exempté. Le ministre de la Justice répond qu'en plus de cela il faut faire noirement partie d'une secte contenant dans ses dogmes l'objection de conscience contre le port des armes.

M. Devlin demande ensuite si seuls sont compris dans ce genre d'exemption les Quakers, les Doukobors et les Menonites. M. Meighen répond qu'il peut y en avoir d'autres, mais il suffira de faire partie de ces sectes pour être dispensé du service militaire.

M. Rodolphe Lemieux fait remarquer qu'en Angleterre, il suffisait de déclarer que l'on s'objectait par scrupule de conscience à un service militaire pour en être dispensé; point n'était besoin d'appartenir aux sectes ci-dessus mentionnées. M. Meighen admet que dans la loi anglaise tout individu présentant des objections de conscience contre le service militaire en était exempté; mais, à la longue le nombre de ceux qui se faisaient ainsi dispenser du service obligatoire devenait si nombreux que le gouvernement dut inclure un amendement au bill stipulant que ceux qui avaient des objections de conscience ne pourraient être dispensés d'ailleurs du service militaire à moins d'appartenir à une secte reconnue.

M. Nesbitt d'Oxford revient à la question des agriculteurs. Ce serait son plus grand désir de voir ces citoyens dispensés du service militaire car leurs travaux sont de la plus haute importance.

M. Meighen répond que la question a été étudiée à fond par le gouvernement et qu'il n'a pas été jugé à propos d'insérer dans la loi l'amendement proposé par M. Rainville à l'effet de dispenser formellement du service militaire les agriculteurs et les ouvriers attachés aux industries nécessaires à la vie économique de la nation.

Tout sera laissé au soin des tribunaux locaux qui plus au courant des besoins des parties du pays où ils opèrent seront chargés de réserver l'agriculture et les industries. La clause des exemptions dans la loi anglaise, dit M. Meighen, est rédigée comme la loi canadienne et elle a donné d'heureux résultats; il est donc tout naturel que les mêmes résultats se produisent au Canada.

M. L. A. Lapointe, de Montréal ne peut se résoudre à croire que le bill du Service militaire sera mis en vigueur avant des élections générales; s'il n'y a pas d'élections le bill a été fait pour conscrire non des soldats mais la liberté du pays. Il demande quel espace de temps s'écoulera avant la proclamation de l'appel des classes et la date fixée pour les demandes d'exemptions.

M. Meighen répond qu'il ne peut dire exactement quel espace de temps s'écoulera avant l'appel et l'inscription des demandes d'exemption; mais il est en mesure d'affirmer que ce sera une période de temps raisonnable. Toute la publicité voulue sera donnée à la proclamation décrétant l'appel de l'une ou de l'autre des classes, si bien que personne ne pourra plaider ignorance.

M. MacLean, d'Halifax demande au solliciteur-général de définir la situation.

Suite à la 5ème page

DANS LE MONDE SPORTIF

BENNY LEONARD RECEVRA \$10,000 POUR 18 MINUTES DE TRAVAIL

Benny Leonard et Johnny Kilbane se rencontreront à Philadelphie, le 23 de ce mois. La bagarre ne sera que de six reprises. La passe de sourires se fera à 133 livres. D'aucuns prétendent que l'affaire sera un fiasco. Ils n'aiment pas la manière d'agir des pugs et de leurs gérants.

New-York, 13 — Les amateurs du "manly art", à Philadelphie et dans les environs auront, le 23 courant, l'occasion de voir aux prises Benny Leonard, le champion poids légers, et Johnny Kilbane, le champion poids plume. Le match ne sera cependant que de six reprises.

Les promoteurs de la rencontre ont garanti aux pugilistes la somme de \$20,000. C'est beaucoup pour un assaut de six rondes et au cours duquel, en toute probabilité, il ne sera pas vu grand chose, mais il importe peu aux organisateurs, le public devant, comme toujours, défrayer les dépenses.

Malgré tout le respect que nous avons pour l'habileté des deux champions, nous sommes convaincus que la bourse précitée est même fantaisiste.

DES SALAIRES IMPOSANTS
Retourneons en arrière jusqu'à la rencontre McFarland - Gibbons, à Brighton Beach, N. J., en 1915, lors que ces "pugs" reçurent pour leurs services — 10 minutes d'un travail peu intéressant — la somme énorme de \$48,000.

Songez aussi à l'assaut Willard - Moran, en 1915, dans le premier obtint \$47,500 et le second, \$23,750, pour imiter une couple d'éléphants dressés. Les "fans" qui ont assisté à ces matches s'en souviennent encore ne craignent rien.

Aussi nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en disant que des matches comme les précédents, mettant des champions en présence, ne seront jamais autre chose que des farces, tant qu'il ne sera pas permis à l'arbitre de rendre un verdict.

Personne, il va de soi, ne peut blâmer Leonard et Kilbane de profiter de l'occasion d'offrir \$10,000 chacun dans leurs goussets, mais le plus tôt que le public amateur enseignera aux promoteurs qu'il n'entend plus se laisser bernier, le mieux ce sera pour le pugilat en général.

SEULE CHANCE, UN "KNOCKOUT"
Il ne faut pas oublier que le match ne durera que dix-huit minutes, et qu'en Pennsylvanie, l'arbitre ne peut rendre de verdict.

Comme toujours, les agents de publicité en charge de l'affaire vont appuyer sur le fait qu'une mise hors de combat est possible, et partant, qu'un des champions peut changer de mains. Mais d'après nous, la seule chose qui changera de mains sera des banknotes.

D'après le contrat, l'un et l'autre "pugs" devront faire 133 livres, pour 8 heures du soir, le jour du combat. Cela signifie que la seule chance de voir perdre un titre sera la défaite par knockout de Leonard. Si c'était le dernier qui obtenait une mise hors de combat, Kilbane resterait champion poids-plume, à cause de la pesanté fixée comme l'on sait. Et d'après ce que nous savons des méthodes en usage chez les "pugs" et leurs gérants, Leonard ne se précé-

tres clubs s'y tapochaient et entre nous le jeu était loin d'être supérieur à ce qui est servi dans la piste inter-provinciale.

Les joutes de dimanche dernier étaient on ne peut meilleures et plus d'un critique a prodigué ses félicitations aux gérants des quatre clubs en scène.

Que la gérance du Hull affiche des pancartes un peu partout de l'autre côté de la rivière et le public s'empressera à répondre à l'invitation.

Si nos remarques sont quelquefois sévères, pardonnez les nous, car elles sont dites dans les meilleurs intérêts du sport.

Dans tout ceci, qu'on n'oublie pas que tous les héros ne sont pas dans les tranchées; quelques-uns d'entre eux sont restés et ils essaient de manger les pâtisseries préparées par leurs épouses. Cette catégorie de braves n'est pas la moins nombreuse.

Après avoir vu la parade des Orangistes, nous en sommes venus à la conclusion qu'un pauncha jaune "à la cor" et "à la bête" est une parure admirable pour la classe de gens qui taisaient des fous d'eux-mêmes hier.

Et croyez-vous que le "Loyal True Blue" et "True Jaune" alignaient des copains qui paraissent beaucoup mieux dans l'habit khaki que dans des costumes de "clowns". Pour des gars qui mangent du "Canavan" et du "Papiste" ce n'est pas vilain.

Quoi qu'il en soit, si vous mettez le grappin sur un trente sous, conservez-le précieusement jusqu'à dimanche prochain, il vous sera utile.

Maurice Lalonde lancera pour le Voltigeur

La prochaine fuillade au Parc Dupuis mettra aux prises quatre bons clubs, qui est prêt à se sacrifier afin de donner aux confrères le temps de soupier à l'aise. L'embuscade est dressée au Parc Dupuis et on peut s'attendre à du plaisir quand le gong sonnera. Les gars de la Basse-Ville n'ont pas de ressources, mais ils ont un bon bras, qui à autrui donne une rousse aux Hullois, sera invité à s'illustrer sur le tas de boue. Lalonde est un des plus forts atouts de Joe Lally et s'il peut faire attention à lui il pourra, dit-on, faire manger à lui l'avoine aux dignes électeurs du malin Archambault.

Stewart, une étoile de la défunte ligue Trolley, va derrière le bâton. C'est dire que la batterie sera de taille à causer des ennuis aux rudes coiffeurs de la Cité Transpennine.

Une solution temporaire s'offre dans la personne de l'étranger Voltigeur, qui est prêt à se sacrifier afin de donner aux confrères le temps de soupier à l'aise. L'embuscade est dressée au Parc Dupuis et on peut s'attendre à du plaisir quand le gong sonnera. Les gars de la Basse-Ville n'ont pas de ressources, mais ils ont un bon bras, qui à autrui donne une rousse aux Hullois, sera invité à s'illustrer sur le tas de boue. Lalonde est un des plus forts atouts de Joe Lally et s'il peut faire attention à lui il pourra, dit-on, faire manger à lui l'avoine aux dignes électeurs du malin Archambault.

Joe Lally est un citoyen qui n'entend pas à rire
Quand les mogols de la N. L. U. ont tiré le fauteuil présidentiel à M. Joseph Lally, de Factory Town, ils ne comprenaient guère qu'ils venaient de prêter allégeance à un rude gaillard. Joe n'est pas un homme qui berlande quand il s'agit de s'affirmer; il vient de faire connaître sa marchandise dans la récente affaire de George Roberts et du choc de sa vo-

lonté et de celle des magnats irlandais, résultera peut-être une friction coûteuse au sport national. La rencontre National Shamrock est au tapis demain après-midi. L'équipe du Mille End semble déterminée à aligner son fameux joueur d'attaque et les desendants des Fils de la Liberté sont constants à être complaisants à la violation des ordres émis par le président.

Les nouvelles de Montréal au sujet de la difficulté ne sont pas bien précises. D'un côté, on nous dit que Roberts jouera coûte que coûte; de l'autre, on affirme que la tempête se calmera et que tout ira bien.

Esprérons que cette dernière rumour est fondée; autrement l'avoir du sport national organisé serait des plus sombres. La période que la croix se traverse est fort critique; il faudra peu de chose pour administrer le coup de grâce.

La vieille organisation rencontre des difficultés sur sa route depuis 1915; l'an dernier, Eddie St-Père parvint à maintenir l'ordre grâce à sa diplomatie et à son tact; que fera Lally cette année? Nous osons croire qu'il agira avec fermeté et sans hésitation.

La jument de Char-bonneau se distingue

Dans notre compte-rendu d'hier des courses à Buckingham, nous disions sous le titre: Trot et pas, classe 2.18, que les résultats avaient été comme suit: D'Amour, Ottawa, Jos. B. 1, 1, 1 et 2; Charbonneau, Ottawa, Jos. B. 1, 1, 1 et 2. Or, il y eut évidemment erreur, car les deux bêtes annulèrent. Le classement officiel donna:

Charbonneau, Ottawa, Jos. B. 1, 1, 2, 2, 1, 1.

D'Amour gagna les deux premières épreuves, mais Charbonneau revint et se mit sérieusement à l'oeuvre dans la troisième passe d'armes et l'échoua la médaille; la quatrième épreuve lui revint aussi.

Les propriétaires se partagèrent première et deuxième bourses.

Le Kansas possède un athlète extraordinaire

Dans le Kansas, il est un athlète amateur qui, avant la fin de la belle saison, se classera peut-être parmi les champions mondiaux. Du moins, ses dernières performances l'indiquent.

Son nom est Trevecek, et pour le saut en hauteur, il fait 6 pieds 1 pouce et demi, tandis que pour le saut en longueur, son record est de 24 pieds 4 pouces et demi. Bien peu sont capables d'en faire autant, et parmi ceux-ci se trouvent Richards, de Cornell; Oler de Yale, et Kraenzlin, un vétéran. Il y a encore Floyd Risley, nouvel instructeur athlétique du collège Hamilton.

L'empire Evans n'en vent pas à la "shine ball"

L'arbitre Billy Evans, un des véritables étudiants du baseball, a les yeux et les oreilles bien ouverts, tout le temps. Il sait ce que possède chaque lanceur de l'Amérique, et ce qui lui manque. Il connaît aussi les points faibles des frappeurs. Il n'est pas alors extraordinaire qu'il sache quelque chose de la "shine ball" ou balle à registre.

Comme de raison, le vétéran Cy Falkenberg l'emploie. Eddie Cicotte, l'étoile des White Sox, en fait autant, de même que Shore et Baders, des Red Sox, Dumont et Shaw, des Sénateurs. Elle ne peut être défendue, cependant, suivant Evans: Le lanceur fait tout simplement briller la sphère, d'un côté, ne la décoloreant pas et ne l'endommagant le moins du monde.

Johnny Evers avec le Philadelphie National

Philadelphie, 13. — Les Phillies ont aujourd'hui assumé le contrat de \$10,000 que Johnny Evers avait contracté avec les Boston Braves. La décision a été prise après une conférence entre Pat Moran, le gérant et le joueur vétéran.

Evers est rétabli d'une longue maladie et on le verra désormais au deuxième but à la place de Bert Nichoff. Le contrat expire à la fin de la saison.

Joutes de terrains de jeu remises

Toutes les parties ont été remises, hier, dans la ligue des terrains de jeu à cause du terrain détrempé. Les prochaines joutes auront lieu demain aux parcs Lansdowne et Plouffe. Les gars joueront au terrain de la rue Bank, tandis que les filles s'illustreront au carré Plouffe.

Hourless était malade; cause de sa défaite

La défaite de Hourless par Omer Khayyam dans le Brooklyn Derby, mercredi, a causé toute une sensation chez les amateurs du turf des environs de New-York. La bête d'Auguste Belmont était tellement vantée qu'on l'avait croiyé invincible.

Les entraîneurs de Hourless ont fourni un alibi: ils disent que la bête était malade et qu'au retour de la course elle ne se comporta pas comme elle en avait l'habitude. Belmont dit que sa pihle souffrirait d'une toux dans quelques jours.

Wilfrid Vian a été témoin de la victoire d'Omar. Il n'a pas caché sa satisfaction. R. F. Carmon qui entraîne les chevaux de Vian était on ne peut plus heureux. Selon lui, il faudra un fameux cheval pour prendre la mesure de cette citrouille. Il dit que Khayyam est un des meilleurs chevaux jamais enregistrés en Amérique.

Frederick Johnson, un des anciens propriétaires d'un vainqueur, John E. Molloy et Charlie Patterson, voient dans Omar la bête du siècle.

Les poneys démarrent à la piste Empire City, aujourd'hui. La plupart des chevaux qui étaient à Aqueduct feront face au juge.

Butwell eut deux vainqueurs à Aqueduct, hier. Il montait Roly à la cin-

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte-Toujours
Signature de *Chas. H. Fletcher*

quème et Bully Boy à la sixième. Ce dernier était un lourd favori. Roly fut coté à 4 à 5, 2 à 5 et 1 à 4. Bully Boy était à 3 à 5.

CE SERAIT DIFFICILE

Montréal, 13. — Au cours d'une assemblée anticonscriptionniste tenue, hier soir au Parc Lafontaine, plusieurs discours ont été prononcés dénonçant le bill de conscription et le gouvernement actuel.

Un des orateurs, un M. St-Denis déclara que le gouvernement aurait autant de chance d'essayer d'arrêter les eaux du St-Laurent de rouler dans les rapides Lachine que d'empêcher le peuple canadien d'exprimer son opinion contre la conscription.

ON DEMANDE — Un représentant dans Hull pour une compagnie d'assurance-vie. Salaire fixe et commission. S'adresser à Casier 2 "Le Droit". 88-3

ON DEMANDE

BONNE STENOGRAPHE dans les deux langues. Se présenter entre 10 heures et midi, 192 Ave. Daly. 88-3

UN BOULANGER expérimenté pourrait avantageusement s'établir à St-André-Avellin. 90-8

DES HOMMES pour apprendre à conduire et réparer les automobiles. Des positions sur des autos nouvelles vous attendent avec un salaire de \$100 à \$150 par mois. Nous vous qualifions dans 2 semaines. Prix \$35.00. Classes ouvertes le jour et le soir. Ottawa Automobile School, 342 1-2 rue Sparks. 85-6

UN JEUNE HOMME pour préparer les comptes. Expérience préférée. Jos. Grand, épicerie en gros, rue York. 90-3

3 INSTITUTEURS bilingues, possédant certificats de seconde classe pour école séparée de Sudbury. Références exigées. Ouverture des classes le 4 septembre. Salaire \$650. S'adresser avant le 20 juillet à John Frowley, secrétaire, Sudbury, Ont. 84-7

UNE INSTITUTEUR qualifiée, anglaise et française pour la Saskatchewan. Salaire \$80 par mois, 25 élèves tous de langue française, 4 milles de l'église, habitations adjoignant à l'école pour institutrice. S'adresser à R. Denis, Vanda, Sask. 87-5

INSTITUTEUR ou institutrice possédant certificat de 2ème classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour l'école de Curran, section 8. S'adresser à Art. Carrière, Sec. 90-5

UNE SERVANTE générale. S'adresser 115 Wellington, Hull. 89-3

UNE SERVANTE générale; pas de lavage. S'adresser à 223 St-Patrice. 90-3

UN CHARRIETIER pour livrer des épicerie. S'adresser à A. E. Paquette, 500 St-Patrice. 88-3

A LOUER

FOIN A L'ARPENT — S'adresser à Jos. Larose, Chemin Chelsea. Téléphone Queen 2263. 89-12

MAGASIN avec logement pour \$15.00 par mois. S'adresser 86 Nelson. 89-6

A VENDRE

BONNE VOITURE d'enfant en bois, couverture automobile, en parfaite condition. Vendrait très bon marché. S'adresser 37 Cobourg. 89-3

MAGASIN GENERAL à Angers, Co. Labelle, comprenant terrain, magasin, maison privée et dépendance sur la rue Principale du village. Conditions faciles. S'adresser Casier Postal 25, Angers, Qué. 88-6

TROIS BROUETTES à ciment en parfaite condition. S'adresser au "Droit". 87-6

TROUVE

ANTOINE PROULX ne sera pas responsable des dettes contractées en son nom par sa femme, ses enfants ou toute autre personne, autre que lui-même, après le 10 juillet 1917. 88-3

Avant d'acheter un piano ou tout autre instrument musical, venez voir nos assortiments et nos prix. La plus grande maison de musique du Canada. Mettez en nous votre confiance.

C.W. LINDSAY PHONO LIMITED 189 SPARKS ST. 05726

CARTES D'AFFAIRES

Mme de La Mirande Dermatologiste Brevetée Poils follets, signes et verrues enlevés à l'aiguille électrique 250, rue Bank. Tél. Queen 5646 4-6-17-3

Dr A. I. Telmosse, M.V., 120 rue York, Ottawa, Ont. — Rideau 1632

Dr W. L. Caron, M.V., Médaille de Laval, 155, Champlain, Hull, Qué., Q. 1069

Docteurs Telmosse et Caron Médecins-Vétérinaires Spécialité Consultations par maille. Chirurgie: Médecine canine. 105, RUE RIDEAU, OTTAWA 6-7-17-1m.

Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TETE
Neu acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.
DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

C. R. Lafrenière

Docteur Optométriste et Opticien
Examen de la vue gratis. Tout ouvrage est fait à notre atelier. Heures de bureau, 9 a.m. à 8 p.m., tous les jours. Engagements par téléphone: R. 3634
290 RUE D'ALOUAIE 80-5-17-3

N. Poirier & Fils
Entrepreners-Général
193, rue Cathcart - Ottawa
Tél. Rideau 2011 9-5-17-3

Nouvelle Compagnie Electrique
OMER COUSINEAU, Gérant
Tél. R. 1539 259 rue D'Alouaie
Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures, ainsi que le samedi après-midi et le samedi soir jusqu'à 9 heures. 28-5-17-3m

La Cie Gauthier, Ltée
Entrepreners de pompes funèbres et embaumeurs
Service d'ambulance et voitures privées
259 rue St-Patrice. Tél. R. 804 20-3-14

New-York Life Insurance Company
Pour renseignements concernant l'Assurance-vie, consultez
P. O. THERIAULT
103, AVE HOTEL-DE-VILLE, HULL
Tél. Queen 7470 1-5-17-4

Dr Ernest Couture
Angle St-Jacques et Wright
HULL
TEL. QUEEN 4224 8-5-17-3

E. Mirault & Fils
Buvez les liqueurs MIR-O-PURE
Au détail par toute la ville. 75c la caisse de 12 bouteilles. Cidre de pommes, 5c la bouteille, ou 75c la caisse, partout. Eau MIR-O-PURE, 5 gal, 25c.
317, RUE RIDEAU 15-5-17-6

Pharmacie Nationale
Nouveau prop: Dr A. J. Aubin
Augmentation considérable du stock
Administration générale réorganisée
Une visite est sollicitée
RUES YORK ET DALHOUSIE
Tél. Rideau 1092 15-4-17-3

J. B. Atrial
Fermantier, Plombier
Couvreur
Installation d'appareils de chauffage
160, rue Water, Ottawa
Tél. Rideau 1216 25-9-16-12

R. Jacques
PEINTRE-DECORATEUR
Informez-vous de nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.
93, Maisonneuve, Hull. Tél. Q. 2756 1-3-17-3

C. Pothier & Fils
COUTURIERS EN IMMEUBLES
ET ASSURANCES
ARGENT A PRETER
Tél. R. 858 659, RUE SUSSEX 8-5-17-3

CARTES PROFESSIONNELLES

Aug. Lemieux, C.R.
Avocat pour Ontario et Québec
30, rue Rideau Ottawa, Ont.
Tél. Rideau 2717 1-11-16-12

Belcourt, Ritchie, Chevrier & Leduc
Avocats, Procureurs et Notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier & Leduc
ARGENT A PRETER
Edifice Banque Nationale, Ottawa, Ont.
Tél. Queen 503-504 1-11-16-12

Séguin & Sauvé
Successeurs de Vincent et Séguin
AVOCATS ET NOTAIRES
ARGENT A PRETER
Etude: 18 RUE RIDEAU, Edifice de La Banque Nationale. Tél. Q. 1198 1-11-16-12

Alfred E. Lussier
Avocat, Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et Québec
ARGENT A PRETER
Edifice Matthews, 91, rue Rideau
Angle de la rue Mosgrove, Ottawa
Tél. Rideau 756 13-4-17-4

Labelle & Guertin
J. P. Labelle, B.A. Waldo Guertin
AVOCATS ET NOTAIRES
Edifice Plaza 45 rue Rideau
Téléphone Rideau 2404
Bureau à Alexandria tous les samedis et à Casselman tous les lundis. 19-3-17-12

Dr R. Chevrier
168, AVENUE DALY
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m.
Tél. Rideau 796 27-6-17-3

Dr Gaston Morin
Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m., tous les jours. 7 à 8 p.m., mardi, jeudi et samedi. A Hull, 5 à 9 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
105, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 849 1-5-17-3

Dr J. Lorenzo Lamy
Médecin-Chirurgien
Heures de consultation: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
169 RUE ST-PATRICK, TEL. R. 306 1-11-16-12

Sports d'Ete

Ce mot "sport" comprend toutes sortes de gros travaux au grand air — mais non classifiés comme travaux, à cause qu'ils sont faits à volonté et sans paiement. C'est un fait que vous payez pour avoir le privilège de faire ces travaux.

Mais, vu que ce sont des travaux différents de ceux qui l'on fait tous les jours, ils sont nommés "plaisir".

Les sports de l'été sont de grands nivelleurs. Le capitaine de l'industrie dans ces habits de chasse et de pêche dans une grande forêt ne paraît pas mieux qu'un commis de \$10.00 par semaine. La favorite de la société ne paraît pas mieux avec sa raquette de tennis, ou avec son avion que la jolie petite fille qui travaille derrière un comptoir dans un des grands magasins à rayons.

Le soleil et la pluie, le vent et la température les traitent également.

Pour les personnes qui dévouent beaucoup de leur temps aux sports de la saison, la pharmacie Rochester est un lieu d'approvisionnement. C'est le quartier-général pour les médicaments, les onguents pour les brûlures ou les coupures, les pommades pour les piqûres d'insecte, ou pour les coups de soleil. C'est le quartier-général pour les marchandises de caoutchouc, les bonnets et les souliers de bain et pour toutes sortes de bouteilles Thermos. C'est le quartier-général pour les appareils photographiques et les pellicules, les bonbons et les cigares. Enfin, il contient tout ce qu'une pharmacie doit contenir.

Votre sport d'été ne sera pas complet s'il ne compte pas, parmi les différents articles qui le composent, quelque chose qui vient de chez Rochester.

Spécial pour Samedi

Pour acquiescer aux demandes urgentes de plusieurs de nos clients, nous allons répéter cette vente de 3 morceaux de savon Palm Olive pour 15c à toutes les personnes achetant pour 25c ou plus d'autres articles. Trois morceaux de savon seulement à chaque client.

Les Fameux Bonbons au Sucre d'Erable de "Rochester"

Nous avons encore une petite quantité de ces bonbons au sucre d'érable. Aussi longtemps qu'ils dureront nous les vendrons, la livre 15c



Rochester Limited

COIN DES RUES SUSSEX ET RIDEAU
TELEPHONE RIDEAU 3535

La Plus Belle Pharmacie du Canada
R 117 713

Ce que chacun devrait savoir

Si vous avez des enfants, et s'ils font usage de lait, vous ne pouvez pas être trop scrupuleux sur le choix de votre fournisseur de lait. Voyez-le personnellement, examinez ses produits et avez la satisfaction de savoir qu'il a une connaissance technique du produit qu'il a en main. Cela pourrait vous être d'une grande utilité. S'il vous était agréable de visiter et d'inspecter la ferme et notre établissement "Ottawa Dairy", venez quand il vous plaira; vous serez le bienvenu. Venez aujourd'hui, ou n'importe quel jour.

Ottawa Dairy

Téléphone
Q. 1188

Gardez votre maison fraîche cet été

Pendant les jours chauds où l'on étouffe de chaleur alors que le "Vieux Soleil" pousse la plupart des gens en dehors de la ville, et vers les lacs et les rivières, où soufflent les brises fraîches, ceux qui demeurent à la maison ou dans les bureaux, à moins qu'ils aient un éventail électrique, vont presque suffoquer de chaleur. Un éventail électrique vous épargnera la chaleur du jour et vous mettra à l'aise à la maison ou au bureau. Vous n'avez qu'à tourner un bouton et commander aux brises fraîches de souffler, jour et nuit. Nous avons un gros assortiment d'éventails de toutes les grandeurs et de tous les prix.

OTTAWA HYDRO-ELECTRIC COMMISSION

Autrefois Dépt Municipal d'Electricité
109, RUE BANK, coin de la rue Albert
Téléphone Queen 1901

D 97

710



Abonnez-vous au "DROIT"

L'OEUVRE DES RETRAITES FERMÉE, A OTTAWA, 1917

Je conduirai les âmes dans la solitude et je leur parlerai au cœur.

GROUPES ET DATES
(A) Jeunes gens, ouvriers, employés, etc., du vendredi soir, 13 juillet au mardi matin, 17 juillet.
(B) Hommes mariés, du vendredi soir, 26 juillet au mardi matin, 30 juillet.
(C) Jeunes gens de l'A. C. J. C., collégiens, étudiants, etc., du vendredi soir, 3 août au mardi matin, 7 août.

AVIS

Les retraites ci-haut indiquées ont lieu au Scolastic Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa, sous la direction des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée.

Elles consistent, on le sait, en un séjour continu dans cette maison religieuse, pour y faire les exercices spirituels, dans le but de se remettre dans la vertu chrétienne et de se préparer ainsi aux œuvres catholiques. Toutes les âmes sincèrement désireuses d'arriver à cette fin sont admises et vivement invitées à y prendre part. Chaque retraite s'ouvre le vendredi soir, à 8 heures. Elle dure trois jours pleins, et se termine assez tôt le mardi matin pour permettre aux retraitants de reprendre ce jour-là même leurs occupations.

Il est exigé que tous arrivent pour le premier exercice, et ne quittent la maison de retraite qu'après le dernier. Seules des raisons majeures et particulières pourraient permettre l'acceptation de retraitants incapables de se soumettre entièrement à ces conditions qui sont essentielles aux retraites fermées.

Aucune contribution n'est réclamée pour les frais du séjour. Les retraitants sont priés cependant de laisser une somme, chacun selon ses moyens, pour couvrir les frais d'organisation.

Les hommes et les jeunes gens qui désirent prendre part à l'une de ces retraites doivent envoyer leur nom et leur adresse, par lettre ou téléphone (Carling 1512) au Rév. Père J. M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Scolastic Saint-Joseph, avenue des Oblats, Ottawa; ou à M. Alex. Grenon, Sec. de la Ligue des Retraitants, 107A rue Augusta, Ottawa (Tél. Rideau 2768). S'ils ne sont pas connus, ils sont priés de se faire recommander par leur curé ou quelque autre personnage.

LE PRINCE D'UDINE EN FRANCE

Bordeaux, 13. — Le prince d'Udine vient d'arriver en France avec les autres membres de la mission italienne aux États-Unis. Il a déclaré aujourd'hui, à un représentant de la "France de Bordeaux", que la visite de la mission avait obtenu le plus grand succès.

"J'ai hâte, a ajouté le prince, de reprendre le commandement de mon contre-torpilleur, mais je suis heureux qu'on m'ait confié la mission d'apporter au peuple américain l'hommage de l'Italie comme

le maréchal Joffre et M. Viviani ont apporté celui de la France.

Entre les Alliés, des conversations à cœur ouvert sont nécessaires. Il n'y a pas d'autre moyen de collaborer pour la victoire commune. Notre réception inoubliable de la part des Américains est un symbole de la résolution qui unit les peuples alliés."

LES IMPOTS INDIRECTS

Paris, 13. — Les recettes des impôts indirects en France pour le mois de juin ont été de 129 mil-

lions de francs supérieures à celles du mois précédent et de 91 millions de francs supérieures aux recettes du même mois d'une année normale.

En déduisant 70 millions de francs des droits de douane, comprenant le matériel de guerre, la différence en faveur du mois de juin dernier sur le même mois d'une année normale, est encore de 21 millions.

Les recettes des six premiers mois de 1917 montrent un excédent de 640 millions sur le total de la même période de l'année dernière, et un excédent de 387 millions sur les six

premiers mois d'une année normale.

APPEL AU SENAT

Québec, 13. — Une grande assemblée régionale contre la mesure de conscription aura lieu, dimanche soir, sur la place Jacques-Cartier, sous les auspices de la ligue anticonscriptionniste de Québec. L'assemblée a pour but de faire un dernier appel au Sénat en faveur du rejet du bill de la conscription. Plusieurs orateurs adresseront la parole et se porteront ensuite avec la foule au pied du monument Champlain où sera adoptée une résolution demandant au Sénat de rejeter la mesure.

26,000 vgs de dentelle 1c, 3c, 5c et 15c la verge

Samedi, à 8 h. a.m., commencera la plus grande vente de dentelles qu'il n'y ait jamais eu à Ottawa. Dentelles foulard, irlandaises, etc. etc., blanches et écruées. Cet assortiment comprend aussi une quantité de garnitures de Sequin valant jusqu'à 5c la verge, que nous vendrons 15c.

Soyez à l'ouverture des portes, samedi matin, et avez le premier choix dans ce merveilleux assortiment de dentelles.

2,500 verges de dentelle. Régulier 5c la verge . . . 1c 10,000 verges de dentelle. Régulier 25c la verge . . . 5c
1,000 verges de dentelle. Régulier 15c la verge . . . 3c 12,000 verges de dentelle. Rég. jusqu'à 75c la verge . . . 15c

Avec chaque achat de 25c

GRATIS

Avec chaque achat de 25c

Avec chaque achat de 25c ou plus à ce magasin, samedi, le 14 juillet, nous donnerons absolument gratis un chapeau sport en paille. C'est le chapeau qu'il vous faut pour mettre quand vous allez en pique-nique.

GRATIS

Avec chaque achat de 25c samedi seulement

GRATIS

Beaux complets pour hommes

Messieurs qui cherchez un complet de bonne qualité et qui ne voulez pas payer cher, venez voir les complets que nous vous offrons aujourd'hui et samedi, à . . . \$10.95

Complets de haute qualité, pour garçons

Une vente spéciale de complets pour garçons. Cette vente ne pourra se répéter dans la ville. Prix régulier \$10.00, pour . . . \$4.95

Beaux bas pour dames

Quelques assortiments de bas de liste de soie, pour dames. Différentes couleurs et toutes les grandeurs. Samedi seulement 19c la paire, ou 4 paires pour . . . 75c

I. SLONEMSKY

299-305, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue Clarence
Les tramways de la rue St-Patrice arrêtent à la porte

REA

VENTE DU SAMEDI ; De 8.30 a. m. à 1 p. m.

De 8.30 a.m. à 9 a.m.

Bas pour enfants, 50c-15c
Bas en cashemire pure laine, "Little Daisy", pour enfants. Couleurs: rouge, rose, bleu-ciel et quelques noirs. Prix régulier, 50c. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 15c

Rez-de-Chaussée

Vestes unies de 25c-10c
Belles blouses unies, pour dames, manches longues ou courtes. Prix rég. chacune 25c. Vente d'aujourd'hui . . . 10c

Rez-de-Chaussée

Gants longs de \$2.75-98c
Gants longs, très beaux, en chevreau glacé français, pour dames, blancs seulement. Prix régulier, la paire \$2.75. Vente d'aujourd'hui . . . 98c

Rez-de-Chaussée

Collets de 25c et 35c-5c
Collets de belle organdie et de piqué, pour dames. Ainsi que ceintures de piqué. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 5c

Rez-de-Chaussée

Rubans de 7c la verge-1c
500 verges de rubans étroits en velours de soie. Couleurs et blanc. Prix, jusqu'à 7c la verge. Vente d'aujourd'hui 1c

Rez-de-Chaussée

De 9 a.m. à 10 a.m.

Costumes, Manteaux, Robes, pour dames-\$4.98

50 splendides vêtements de printemps et d'été, comprenant des manteaux en serge, en chinilla, costumes à carreaux, robes en serge, en toile, costumes lavables. Prix de vente d'aujourd'hui . . . \$4.98

Troisième Etage

Middies pour enfants
Grandeurs pour filles de 2 à 14 ans. Rég. 69c et 95c. Vente d'aujourd'hui . . . 49c

Troisième Etage

Couperets pour aliments de \$1.25-79c
Bonne grandeur pour famille. Chaque maison devrait l'avoir. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 79c

Sous-Sol

Robes de ménage de 98c-49c
Faites de guingam, lavables. Carreaux blancs et bleus. Vente d'aujourd'hui . . . 49c

Troisième Etage

Châles de laine de \$1.75-25c
52 beaux châles en laine, gris, noirs, rouges, bleus et d'autres couleurs. Jusqu'à \$1.75. Vente d'aujourd'hui . . . 25c

Rez-de-Chaussée

De 10 a.m. à 11 a.m.

Soies lavables-55c la verge
Soies lavables valant \$1.25 la verge. Prix de vente d'aujourd'hui, la verge . . . 55c

Troisième Etage

Chaussures en caoutchouc, pour hommes
Chaussures en caoutchouc, bleues et blanches, avec semelles noires, pour hommes. Grandeurs, 6 à 10. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 98c

Troisième Etage

Gants de soie de 85c-69c
Gants de pure soie, couleurs blanc et noir; avec doubles bouts tissés, bonne qualité. Prix régulier 85c. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 69c

Troisième Etage

Jupons de 89c-45c
Ravures bleues et blanches, noires et blanches. Avec volants. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 45c

Troisième Etage

Blouses de \$3.50-\$1.49
Blouses en soie rajah et en soie Seco. Couleur sable. Manches longues. Prix de vente d'aujourd'hui . . . \$1.49

Troisième Etage

Vente d'Habits pour HOMMES

Vous savez ce que veut dire cette vente: Grandes valeurs à des prix réduits.

Grandes valeurs pour bien commencer — à prix réduits — vous pouvez vous le figurer, justement, ce que représente pour vous cette vente de samedi matin.

Habits de \$15. \$12.95 Habits de \$22. \$17.95
Habits de \$18. \$13.95 Habits de \$25. \$19.95
Habits de \$20. \$15.95

Complets de \$12.50, pour \$9.25
Complets en laine et en Palm Beach, pour hommes. Deux morceaux.

Etage Principal

Chemises pour Hommes

Prix Régulier de \$1 \$1.25 \$1.50 69c

Comblez les vides pour les besoins des vacances. Chemises négligées faites avec poignets mous et empiècés. Lignes telles que "Tooke", "Régat", "Crescent" et autres patrons américains. Quelques-unes ont un collet pour convenir avec les chemises, d'autres ont un collet attaché et que l'on peut renverser. Toutes les grandeurs. Prix de samedi . . . 69c

Etage Principal

De 11 a.m. à 12 a.m.

Blouses en soie de \$1.49-69c
Blouses blanches en soie japonaise, genres demi-tailleur. Grandeurs, 34 à 42. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 69c

Troisième Etage

Lingerie de 98c-59c
Combinaisons de cache-corset et de caleçons. Garnies de broderie et de dentelle. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 59c

Troisième Etage

Portes en moustiquaire
Grandeurs assorties. Stock régulier. \$1.45, pour . . . \$1.18
Régulier \$1.65, pour . . . \$1.29
Régulier \$1.85, pour . . . \$1.44
Régulier \$2.00, pour . . . \$1.55
Régulier \$2.50, pour . . . \$1.98

Les moustiquaires pour fenêtres sont aussi réduits.

Sous-Sol

De 12 a.m. à 1 p.m.

Gants de \$1.25-89c
Gants lavables en chamoisette, pour dames. Blanc, brun, gris et chamois. Valeur \$1.25. 89c

Vente d'aujourd'hui . . . 89c

Rez-de-Chaussée
Bas en soie de 69c-45c
Bas en soie pour dames, blanc, noir, bleu-ciel, gris. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 45c

Rez-de-Chaussée
Mouchoirs de 10c-5c
Beaux mouchoirs en lawn, pour dames. Prix de vente d'aujourd'hui . . . 5c

Rez-de-Chaussée
Gants pour enfants-5c
Gants en soie moirée. Vente d'aujourd'hui . . . 5c

Rez-de-Chaussée

CAPLAN

Vente de Feu

Notre stock complet de vêtements pour hommes, femmes et enfants, légèrement affectés par l'eau et la fumée, sera vendu à des prix ridicules. Il faut absolument que tout se vende. Voici quelques-unes de nos occasions:

Blouses

Middies

Jupes et blouses middy

Jupes

Robes de maison

Manteaux pour dames

Costumes pour dames

Costumes de soie

Robes de soie

Robes de fillettes

Complets pour garçons

Complets pour hommes

Et des quantités considérables d'autres articles trop nombreux pour mentionner.

Les portes ouvriront Samedi matin, le 14 juillet, à 9 heures

Dernière journée d'écoulement du stock de CAPLAN

C. Caplan
LIMITED

135, rue Rideau, vis-a-vis la rue NICOLAS

REA

Ventes Extraordinaires en fait de Costumes et de Robes pour Dames

Elégantes Robes pour Dames

Robes de messaline, taffetas, crêpe de Chine, soie Rajah, voile, satin, soie et de khaki kool, Couleurs: brun, bleu-Alice, bleu-marin, noir, copen, blanc, tan, vert-Nil et couleur naturelle. Elles sont toutes très bien faites et les modèles sont de façon américaine. Grands assortiments. Spécial samedi \$15.00



200 robes d'été pour Dames

Ces robes sont faites de tissu de khaki kool, toile, piqué et mousseline, uni, rayé et fleuri. Les couleurs sont les plus à la mode de la saison et les modèles sont des plus nouveaux. Grand collet, poignets et poches, garnis de boutons de fantaisie. Spécial pour samedi \$7.95

Robes Lavables d'Été pour Dames

Ces robes sont idéales pour l'été. C'est ce qu'il vous faut pour les vacances et les sports. Elles sont très bien portées aujourd'hui à New-York comme robes de rue. Elles sont unies, durables et faciles à laver et repasser. Genre corsage. Tissus: voile, mousseline et guingam. Voile uni ou fleuri. Quelques-unes sont de couleurs combinées les plus nouvelles. Genres très nouveaux. Votre choix \$3.95

Costumes d'Été pour Dames

Tout ce qui concerne vos costumes indique que nous les vendons vite, car en plus des bas prix, les tissus sont de qualité supérieure et les modèles sont à la dernière fantaisie de la mode. Ils sont faits de soie Jersey, toile, Palm Beach. Couleurs: copen, bleu-marine, violet, cerise, mauve, blanc, vert, montarde, gris, tan, rose, vieux-rose et couleur toile naturelle. Prix spécial pour samedi \$150.00



Costumes d'Été pour Dames

50 beaux costumes de soie Jersey unie, de genérette, taffetas et voile brodé. Les costumes de soie khaki kool sont à dessins fleuris. Ces modèles sont des copies exactes des costumes les plus à la mode de New-York, qui valent \$35.00, mais nous avons pu nous les procurer en assez grande quantité pour les vendre à nos clients à \$20.00. Ils ont un grand collet, poches de fantaisie très grandes et au dernier goût, et ceinture. La jupe large à des poches et une ceinture. C'est tout à fait ce qu'il vous faut pour l'été. Les couleurs et les genres les plus nouveaux. Notre prix spécial \$20.00

Costumes Exclusives d'Été pour Dames

Nous avons un très bel assortiment de costumes exclusifs de soie Jersey, crêpe de Chine, soie Rajah, popeline et satin, tout d'été. Couleurs: blanc, ciel, montarde, jaune-serin, faune, bleu-pale, violet, rose, mauve, vert et couleurs combinées. Nous n'en avons qu'un ou deux de chaque sorte. Prix spécial pour samedi \$25.00

Costumes lavables pour Dames

Notre grande vente spéciale de costumes lavables, pour dames, continuera samedi. Ces costumes sont faits de piqué seulement. Vu les bas prix auquel nous avons pu nous procurer ces costumes nous sommes dans la possibilité de les vendre à un prix de fabrique. Prix spécial pour samedi \$4.75

Costumes d'Été pour Dames

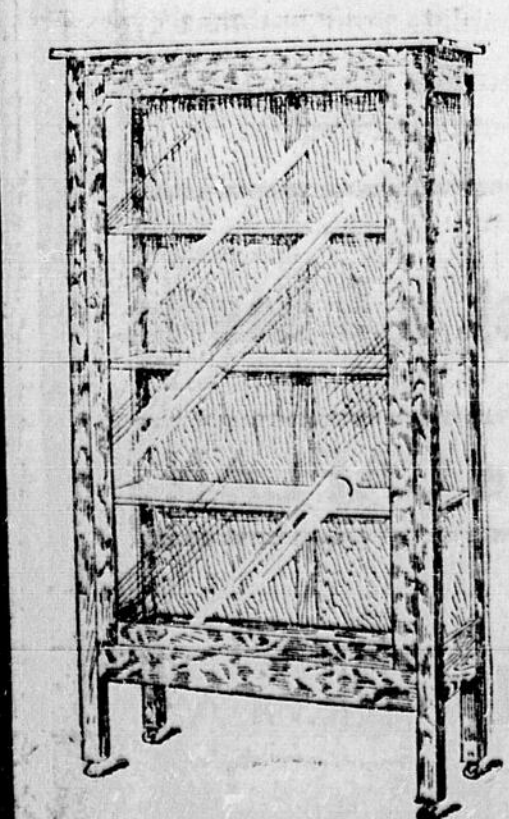
Samedi prochain nous écoulons un assortiment de costumes d'été à un prix tout spécial. Ces costumes sont faits de toile, soie pongée, Palm Beach et de gabardine. Toutes les couleurs et les genres les plus nouveaux de la saison. Prix spécial pour samedi \$9.95

Ameublement de Salle à Manger

Consistant en un buffet, cabinet à porcelaine, table et chaises. Ameublement complet. Prix régulier \$85.00. Spécial \$61.95

Cabinet à Porcelaine

Cabinet en chêne fini fumé pour porcelaine. Hauteur 56", devant et bouts en vitre, trois rayons ajustables, porte et derrière en panneaux. Régulier \$18.00. Spécial \$13.70



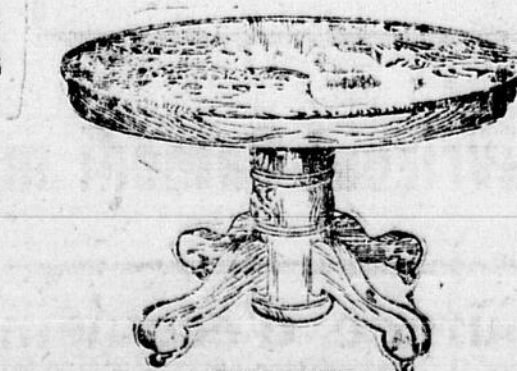
Buffet

Genre Colonial, fini fumé, dessus mesure 16 x 21 pouces. Deux tiroirs pour cantinière, un tiroir pour les toiles et deux grandes armoires. Miroir anglais bisauté, mesurant 30 x 10 pouces, rayons sur le dessus du buffet, complet avec poignées de bois. Prix régulier \$17.45

Chaises

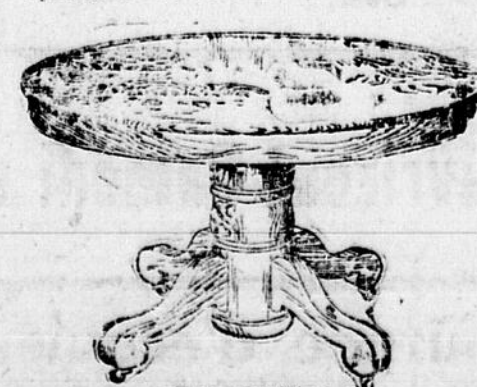
Chaises en chêne solide représentant une chaise à bras et 5 petites chaises avec grande charpente, pattes de derrière continues, sièges boursés et recouverts de cuir. Prix régulier \$25.00. Spécial \$17.90

E.G. Freiman
Ottawa
RUES RIDEAU ET MOSGROVE
Phone Rideau 1700



Table

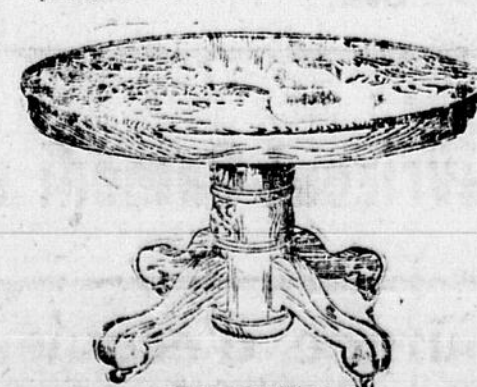
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

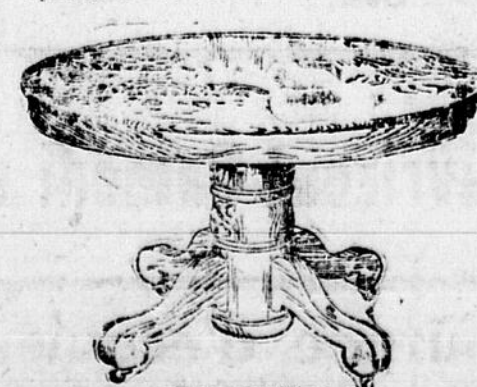
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

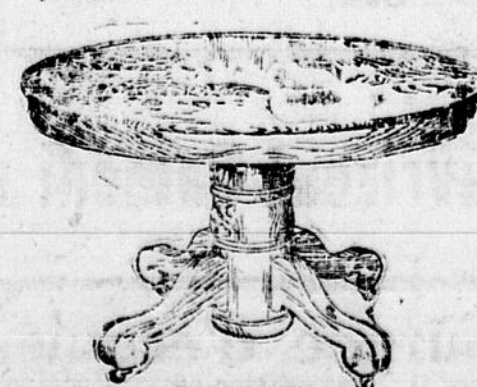
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

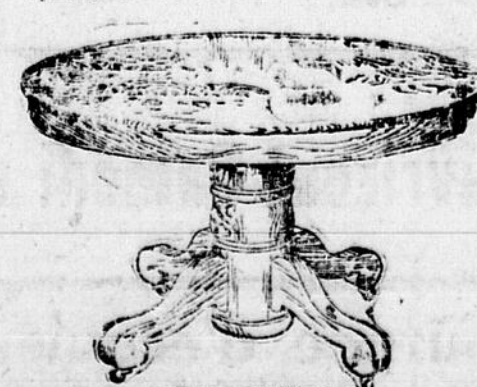
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

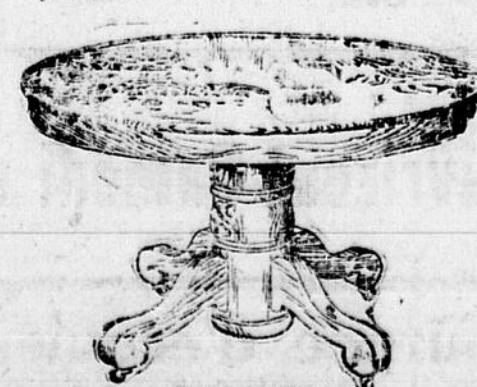
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

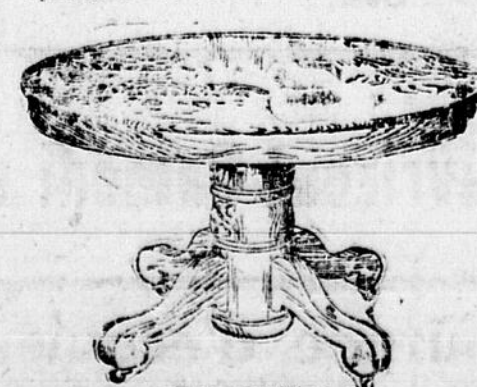
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

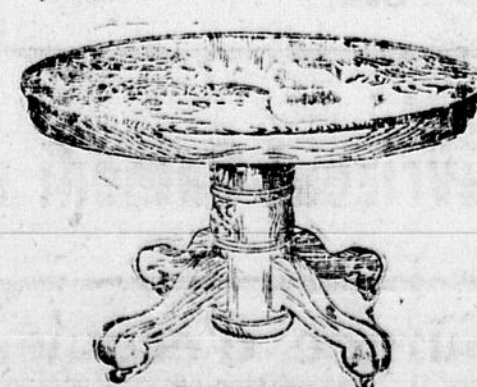
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

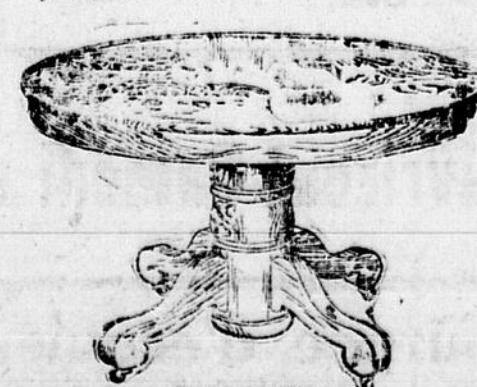
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

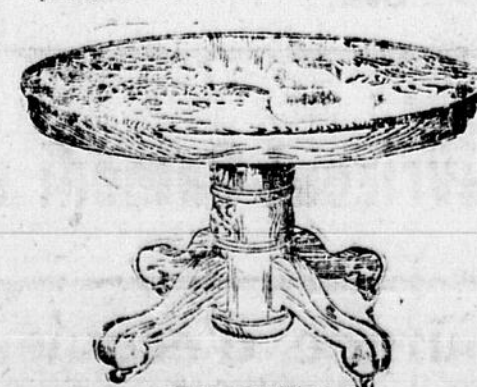
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

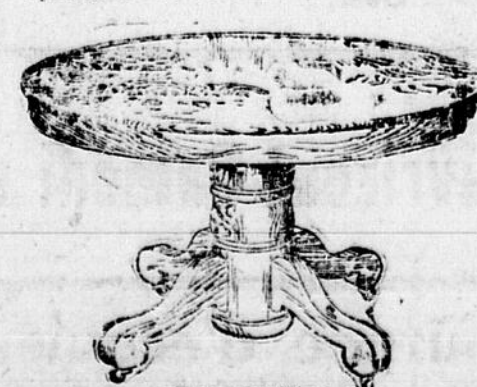
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

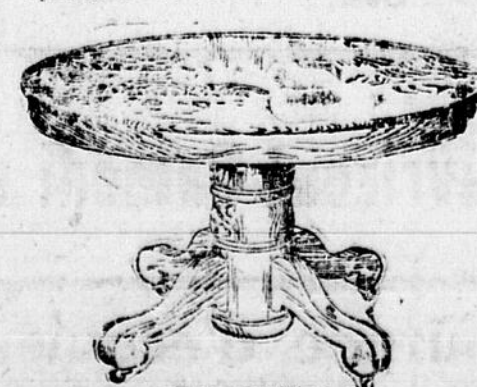
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

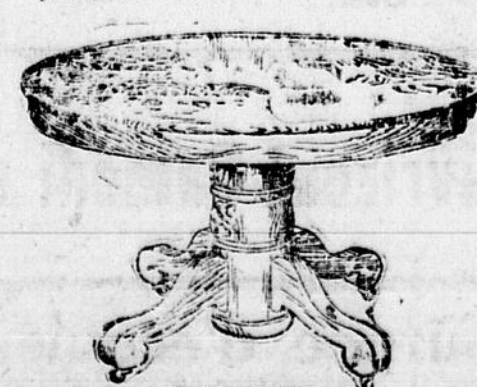
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

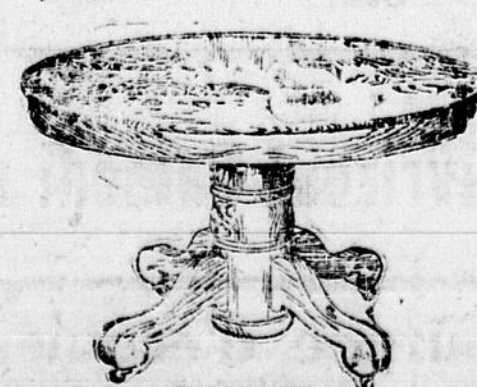
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

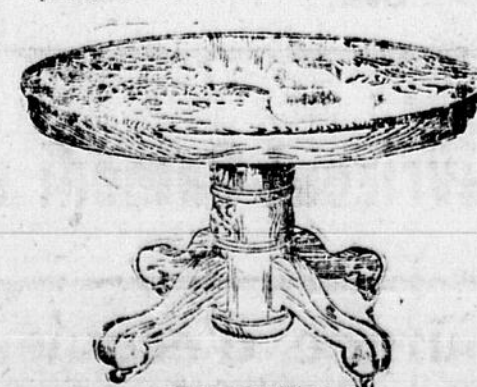
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

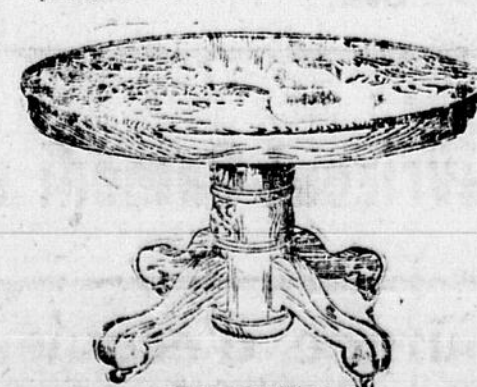
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

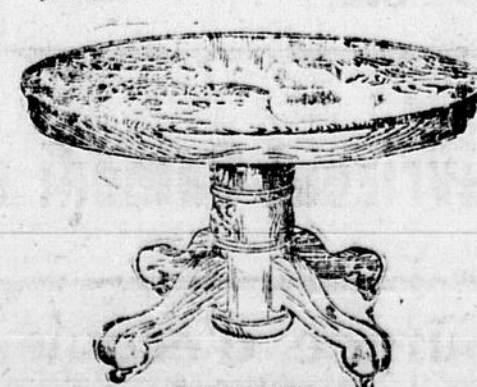
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

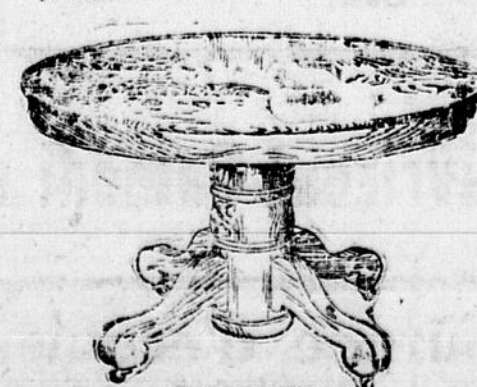
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

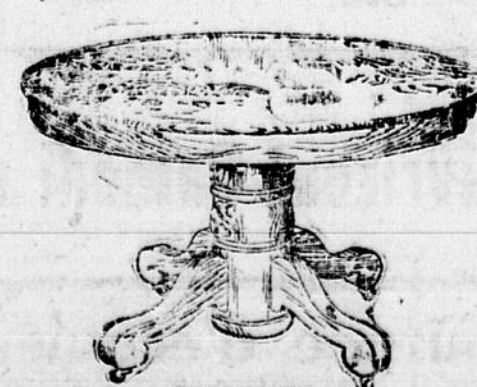
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

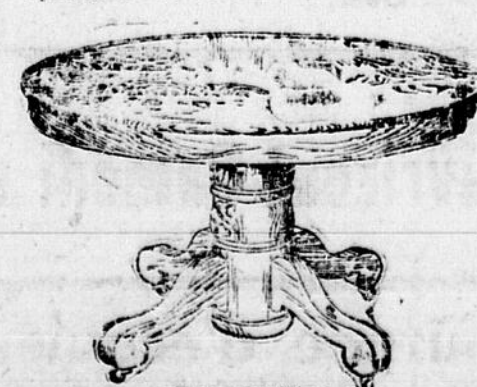
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

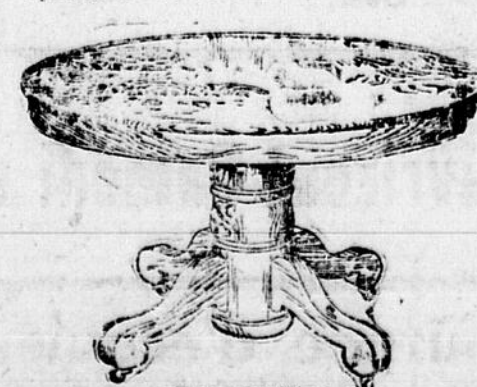
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

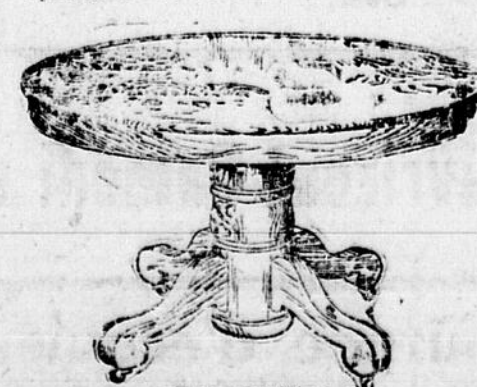
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

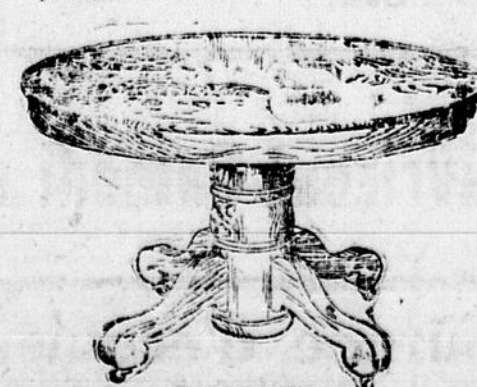
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

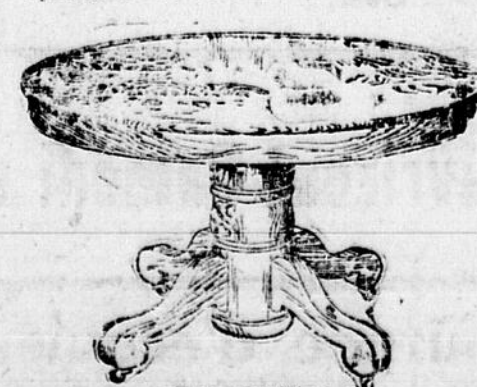
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

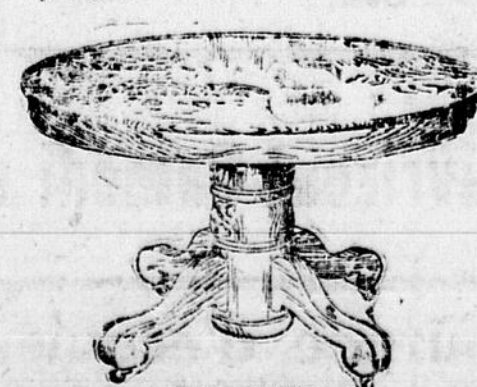
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

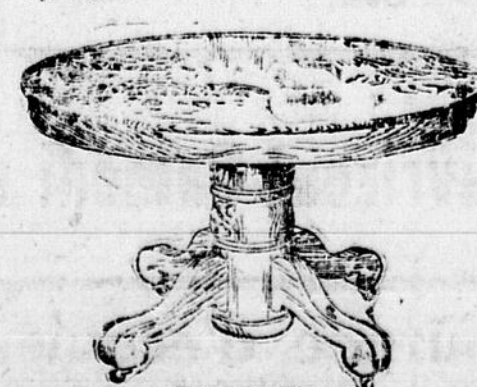
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

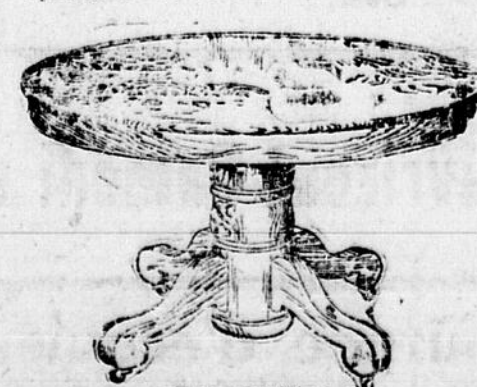
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

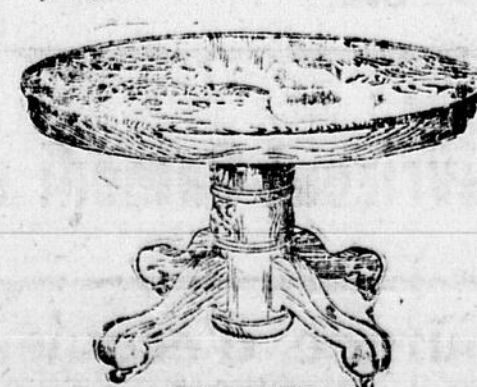
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

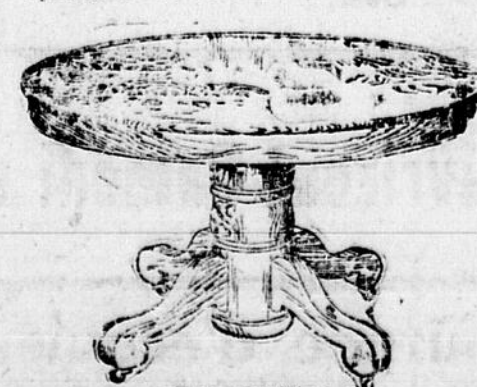
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

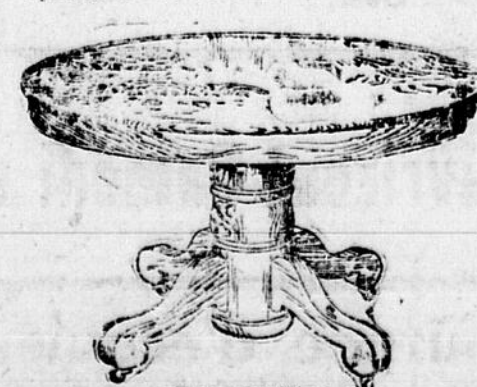
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

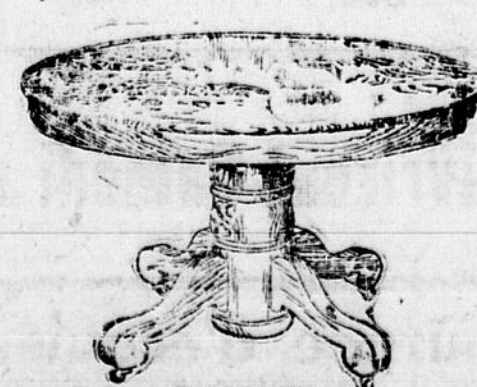
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

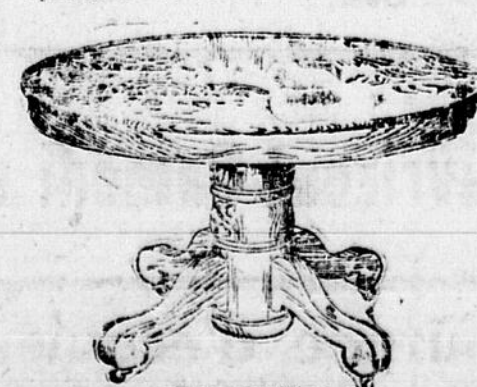
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

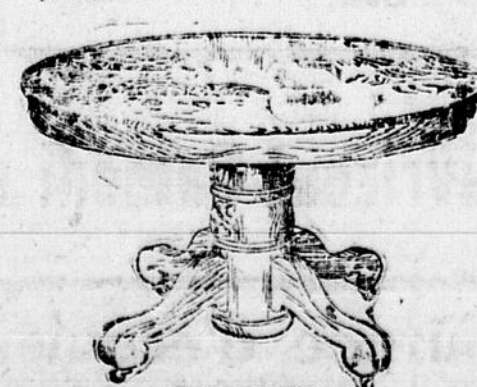
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

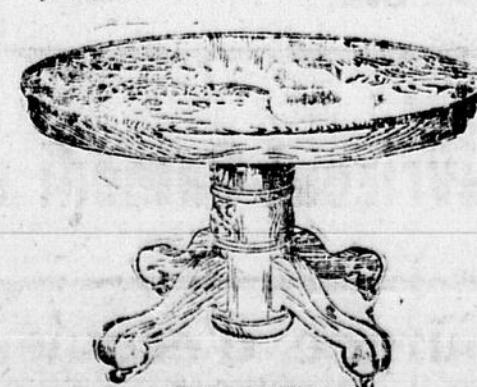
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

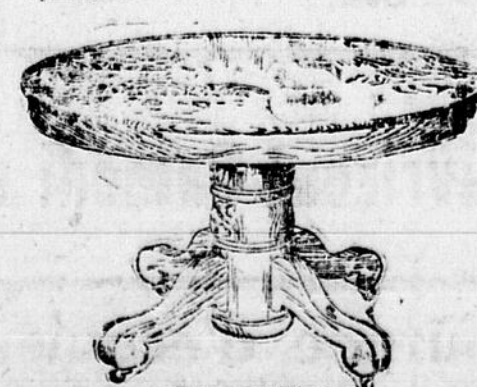
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

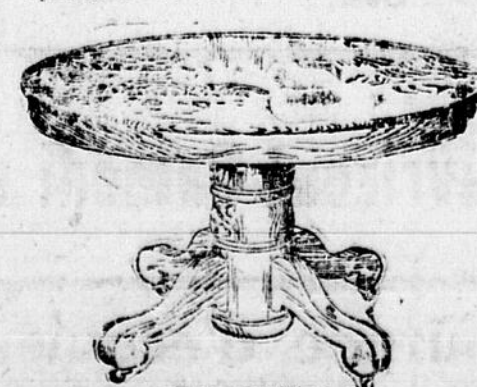
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

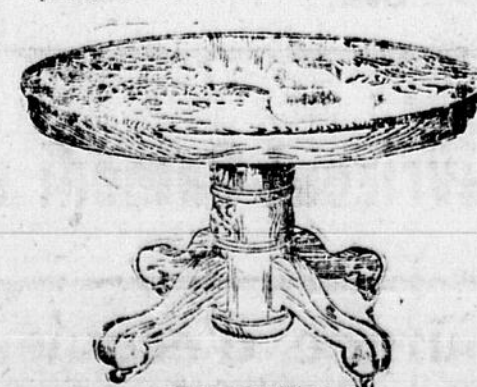
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

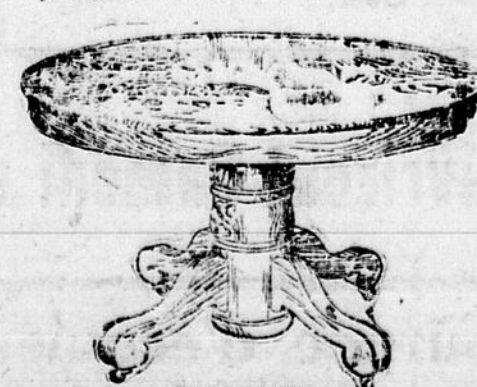
Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

Table

Chêne fini fumé, genre Colonial, dessus mesurant 48 x 48 pouces, s'étendant à une grandeur de 6 pouces. Quatre panneaux supplémentaires, tour de 4 pouces, base en forme de piédestal. Belles patentes. Prix régulier \$18. Spécial \$12.90



\$1.25, \$1.69, \$2.49 et \$2.89

LETTRE PARLEMENTAIRE

Suite de la 1ère page

l'expression "situation domestique". En Angleterre par ce mot on comprend le fils unique d'une veuve ou celui qui a plusieurs frères au front. M. Meighen dit que l'interprétation anglaise servira pour l'interprétation de la loi canadienne.

M. Oliver lit certains passages du bill au sujet des exemptions et en conclut que le bill militaire des Etats-Unis est bien plus clair que celui du Canada.

M. Meighen dit que les deux bills ont fait pour lever des hommes. Les Etats-Unis le président a le droit de rejeter les exemptions; le gouvernement canadien doit le voir aussi. Le bill atteigne son but et par conséquent se réserve le droit de renvoyer les demandes d'exemptions. Au cours de ses remarques le solliciteur général assure que s'il le faut pour sauver les hommes requis, l'agriculture et les industries seront privées des bras nécessaires.

M. Mackenzie, de Cap-Breton, demande si les demandes d'exemptions doivent être faites avant ou après enrégistrement des recrues. M. Meighen répond que la veille de l'enrégistrement les tribunaux locaux légeront afin de recevoir les demandes d'exemptions. La date de ce jour sera fixée à l'avenir. Ceux qui viennent en appel de la décision des tribunaux locaux devront donner avis d'appel au registraire de leur province.

Le colonel Currie, de Simcoe, demande au solliciteur général si ceux qui demandent l'exemption pourront faire présenter par leur avocat. M. Meighen répond que la loi militaire le permet. M. Meighen répond à cela que la loi ne dit ni oui ni non, mais qu'il est certainement préférable que les appelants ne reçoivent pas au service d'avocats.

Ensuite la Chambre passe à la discussion des amendements lus à la séance d'hier soir par l'honorable M. Meighen.

Ces amendements enlevant la liberté de parole et de presse ainsi que le droit de protection, l'individu a le droit de soulever quelques protestations véhémentes.

M. Wilfrid Laurier trouve ces amendements absolument draconiens. M. Oliver déclare que le gouvernement doit avoir joliment peur de la critique pour se protéger de cette façon.

M. Devlin demande si c'est l'intention du gouvernement de sévir contre certains journaux qui comme le "Canada", de Montréal, ont critiqué déjà la manière de la Milice et ont reçu des avertissements d'avoir à se tenir tranquilles.

M. Oliver ne peut pas se résoudre à croire que l'administration actuelle a ainsi privé le peuple canadien des libertés que nos pères nous ont données et pour lesquelles nous lisons attentif à l'heure actuelle.

M. W. Meighen trouve que la sanction est trop forte pour la faute et que le jugement ne devrait pas être laissé à la discrétion d'un simple juge.

Le ministre de la Justice déclare que la loi apparaît dans toute sa rigueur afin d'influencer ceux qui auraient quelque velléité de se rendre coupables d'incitation à la révolte. M. Meighen veut la protection de l'individu mais la punition sévère de l'agitation.

M. Doherty rappelle que nous sommes en temps de guerre.

M. Macdonald, de Picton proteste de toutes ses forces contre l'acte du gouvernement enlevant au peuple du Canada les prérogatives reconnues de tout temps comme les privilèges des sujets britanniques.

M. Mackenzie demande que les propositions ne soient pas prises sans l'autorisation du ministre de la Justice.

M. Lapointe, de Kamouraska, soulève une objection intéressante: admettant le cas d'élections, les députés au Congrès ne pourraient-ils exprimer leurs idées devant les électeurs?

Le premier ministre répond qu'il faut faire une différence entre la critique honnête contre une loi et contre ceux qui l'ont faite et l'incitation à la désobéissance formelle et à l'insurrection.

M. Graham fait remarquer au gouvernement que la suppression d'un journal affecte non seulement celui qui a écrit l'article ou le propriétaire du journal, mais tous ceux qui ont du capital dans l'entreprise. De plus le journal ne devrait être supprimé qu'après conviction absolue.

Sir Robert Borden répond que le gouvernement doit agir immédiatement dans ce cas et ne pas attendre.

UNE FEMME EVITE L'OPERATION

Un Remède qui Rend le travail de Chirurgien Inutile.

Astoria, N.Y. — "Pendant deux ans j'ai été malade, et j'ai pris toutes sortes de toniques, j'emprais tous les jours, j'avais des frissons, j'avais mal à la tête, j'étais toujours fatiguée. J'avais tellement de douleurs dans le dos que je pouvais à peine marcher. J'étais aussi des douleurs dans l'estomac. J'allai voir un médecin qui me déclara que j'aurais à subir une opération. Mais je n'ai pas consenti. J'avais vu quelque chose dans les journaux au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en parlai à mon mari. Je lui dis: 'Je sais que rien ne me guérira, mais je vais toujours essayer cette préparation'. Dès la première bouteille, je m'aperçus que j'étais déjà un peu mieux, et au bout de deux semaines, j'étais devenue saine. Je n'ai plus eu de douleurs, et je n'ai pas eu à subir d'opération".

Mme John A. Koenig, 502 Flushing Ave. Astoria, N.Y.

Tout le monde a horreur du couteau de chirurgien et de la table d'opération. Il y a dans le laboratoire Pinkham une infinité de lettres, dans lesquelles il est fait mention qu'une opération avait été conseillée mais qu'elle ne fut pas pratiquée; ou si elle fut pratiquée, ce fut sans résultat, mais qu'à la suite du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, la santé s'est rétablie.

Si vous avez besoin de conseils, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", confidentially, Lynn, Mass.

La décision du tribunal qui peut se faire attendre. Il faut que le journal soit supprimé dès qu'il est jugé condamné de faire paraître des articles séditieux.

M. Graham demande si le journal peut continuer de paraître s'il change de mains. Le premier ministre répond qu'il ne le peut pas.

M. Oliver demande qu'un tribunal spécial soit formé pour examiner les articles incriminés. Ainsi il peut très bien se faire que l'article soit dû à quelqu'un écrivain qui en l'absence du rédacteur en chef se mêle d'écrire un article irréfléchi et séditieux. Ce sont là des circonstances atténuantes dont on devra tenir compte.

La clause ayant trait à la presse est légèrement adoucie par le changement des mots suivants: à la place de "ce journal sera supprimé" il faudra lire "ce journal pourra être supprimé".

À la fin de la séance le solliciteur général annonce une nouvelle classification des hommes enrôlables. Selon toutes probabilités, les célibataires passeront avant les hommes mariés.

AU SENAT

12 juillet 1917.

Le Sénateur Gillmor attire l'attention du gouvernement sur la demande du dictateur des vivres canadiens que les Canadiens mangent un tiers de moins de blé, de bœuf et de bacon afin d'avoir une plus grande quantité de ces articles pour l'exportation, et que plus d'articles d'une nature périssable soient consommés au Canada pour épargner le blé, le bœuf et le bacon.

Il dit que le gouvernement rendrait la chose plus facile pour les gens s'il enlevait le droit ou la taxe sur les articles alimentaires venant des Etats-Unis dans ce pays. Il dit que le gouvernement devrait porter au compte de la nourriture des soldats au front, toute perte de revenu résultant de l'enlèvement du droit sur les aliments entrant au Canada.

Le Sénateur Landry dit que la proposition entraînerait un changement dans la politique du gouvernement; qu'on devrait bien étudier la réponse à faire.

Sir James Longhead déclare qu'il attirera l'attention du gouvernement sur cette suggestion.

Sur motion de la deuxième lecture du bill du Sénateur Lynch-Staunton amendement la loi des chemins de fer de manière à exiger que les directeurs des chemins de fer canadiens résident au Canada, le Sénateur Casgrain dit qu'il partage l'opinion du Sénateur Bédard qu'une pareille loi rendrait difficile pour les chemins de fer canadiens d'obtenir de l'argent des Etats-Unis. Il votera donc contre le bill. Il ne se rappelle pas que le Sénat ait jamais été appelé à écouter une pareille charge à fond de train contre une compagnie comme celle qu'a faite le Sénateur Lynch-Staunton contre le Grand-Tronc qui n'a la qualité des directeurs de "démolisseurs". Le Sénateur Casgrain dit

que la signature du contrat pour la construction du Transcontinental et du Grand-Tronc-Pacifique n'est pas due au fait que les directeurs du Grand-Tronc résident en Angleterre. Le projet a été lancé par Charles M. Hayes, un des hommes de chemins de fer les plus capables du temps, et la législation a été obtenue par William Wainwright, un homme de grand caractère et de jugement. Ces messieurs ont, avec beaucoup de difficulté, décidé le conseil des directeurs à Londres, à entreprendre les obligations contenues dans ce contrat. Ces deux messieurs connaissent très bien les conditions au Canada. Les chemins ont été projetés au moment où Sir Clifford Sifton remplissait l'ouest de colons avec une telle rapidité que A. G. Blair déclare qu'il faudrait dix transcontinentaux pour desservir l'ouest canadien.

Le bill est définitivement retiré.

FASSETT, P.Q.

11 juillet 1917.

Joyeux pique-nique au "Bosquet" Mongeon. Les enfants d'école du village sur l'invitation de M. le Curé, se formaient l'autre jour en procession, paniers au bras, pour se rendre à cet endroit magique appelé par nos villageois: "Le Bosquet", une petite marche d'un mille et tous sortent par terre les provisions puis commencent les joyeux propos, les chansons, les jeux, puis en groupes tapageurs, on dîne sur l'herbe fraîche. Les élèves de notre école et quelques invités, en compagnie des religieuses ont passé une journée des plus agréables; la température était superbe.

Merci aux organisateurs de cette petite fête intime, nous en gardons un gracieux souvenir.

Nos Quarante Heures viennent de se terminer. Ont pris part aux concours: les abbés Bédard, de St-Thomas; Brosseau, vicaire à Papineauville; Robert, vicaire à Montebello, et nos deux prêtres de la maison. Il y eut foule.

Mardi dernier, M. L. Laviolette conduisait à l'autel Mlle L. Bourdon de cette paroisse; la mariée étant enfant de Marie, le choeur de la Congrégation a chanté de jolis morceaux de circonstance. L'orgue était tenu par la présidente Mlle A. Marier. La mariée était accompagnée par son père, M. H. Bourdon et le marié par son frère, M. Jos. Laviolette.

Les jeunes gens du village parlent d'organiser une soirée au profit de l'église en construction, pour octobre prochain.

BLAISE.

ST-RAPHAEL-OUEST, ONT.

11 juillet 1917.

Lundi dernier 2 juillet, M. Georges Lamoureux, fils de M. R. Lamoureux, Montréal, conduisait à l'autel Mlle Albertine André, fille de M. J. B. André. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé D. Campbell, curé. Le chant exécuté par M. Charles Bélanger, Montréal, et autres fut très bien rendu. Après la cérémonie tous se rendirent à la demeure du père de la mariée où un succulent dîner avait été préparé en leur honneur. Le soir, les mariés s'embarquèrent pour un voyage de noces accompagnés des meilleurs souhaits de leur nombreux parents et amis. Plusieurs riches cadeaux furent présentés aux nouveaux époux.

M. et Mme Raoul André, ainsi que leur petite fille Claire, de Hartford, Conn., sont de retour de leur promenade chez M. J. B. André.

Mlle Annie André, accompagnée de sa sœur, Mme Edmond Deguire, sont revenues enchantées de leur promenade chez M. Richard Lamoureux, Montréal.

M. et Mme Fabien Valade et Mlle Irène André nous ont quittés lundi matin pour Rigaud.

CHARLES.

ST-ALBERT

Naissance—

St-Albert, 13 — Mme Emilie Gagné, épouse de M. Emilie Gagné, marchand, le 24 juin, une fille, baptisée sous les noms de Cécile-Claire-Simonne. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Gagné, marchand, de South Indian, oncle et tante de l'enfant.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

La Corporation de la ville d'Ottawa désire se procurer du charbon de la manière et dans la quantité suivante:

300 tonnes de charbon anthracite, comptant à peu près 25 tonnes de charbon Chesnut.

Les offres pour fournir tout le charbon on une partie seront reçues jusqu'à midi, mardi le 17 juillet, 1917, et doivent porter inscription "Soumissions pour charbon" et adressées au président et membres du Bureau des Commissions. Toutes les offres seront considérées. La préférence sera donnée à tout entrepreneur ou marchand offrant de signer un contrat, couvrant d'un côté ou l'autre, suffisant pour la période de six mois, à compter du 1er septembre. La préférence sera aussi donnée à tout entrepreneur ou marchand offrant de faire la livraison avant le 1er septembre.

NORMAN H. LETT, Greffier Municipal.

Ottawa, 12 juillet, 1917.

Le Cardinal Mercier en France

Même avant qu'une alliance étroite nous rapprochât pour faire tête à l'ennemi commun, le cardinal Mercier n'était pas pour la France un étranger. En deux circonstances surtout, il s'était montré parmi nous et nous avait donné le pain substantiel de sa parole.

Le 29 octobre 1911, invité par l'évêque de Meaux, Mgr Marbeau, et par le Comité du monument de Bossuet, lors de l'inauguration de ce monument, il prit une part prépondérante à la cérémonie: là encore, comme à Louvain, lui fit cortège l'élite du monde intellectuel et du monde religieux. Jules Lemaitre venait, avec une délicatesse qui n'excluait pas la puissance, de rendre le charme et la grandeur de la physionomie humaine du sublime orateur; quelques heures plus tard, l'originale et fougueuse éloquence de Mgr Touchet allait montrer dans Bossuet l'homme de foi qui avait fait de la religion le tout de sa vie. Entre les deux par la cardinal Mercier et ce n'était pas chose aisée; il fut profond, net, éloquent et, descendant jusqu'à plus intime de la pensée de Bossuet, se fit écouter dans le plus attentif recueillement.

LE GASPILLAGE A LA TABLE

L'économie domestique est un facteur immédiat de la victoire

Le gaspillage à la table a diminué de 60 pour cent dans une grande ville canadienne depuis au moins quatre mois d'après les rapports des officiers civiques. C'est une heureuse indication de ce que font les ménagères d'une municipalité pour gagner la guerre, mais la pratique de l'économie domestique doit s'étendre à tout le Dominion et le gaspillage des vivres doit diminuer partout si les femmes du Canada veulent répondre au besoin des hommes au front. Le gaspillage à cette heure critique est un crime contre la patrie. Toutes les dépenses extravagantes sont contraires aux meilleurs intérêts du Dominion. Des millions de piastres sont chaque jour jetées à l'eau pour les dépenses inutiles, et la nation a besoin de ces millions. Tout le monde, doit consentir ses sacrifices, le pays a besoin de chaque piastre pour faire face aux circonstances. Placez votre argent en achetant des Certificats de Guerre.

LA CONFERENCE INTERALLIEE

Paris, 13. — "L'Excelsior" annonce que la prochaine conférence des gouvernements alliés qui se tiendra à Paris, ne discutera pas seulement la question des Balkans mais de tout ce qui a trait à la conduite de la guerre. Les différents gouvernements n'ont pas encore désigné leurs représentants.

L'initiative de la réunion d'une conférence de l'Entente à la fin de ce mois au sujet de la situation dans les Balkans est venue de la France et de la Grande-Bretagne et non de la Russie. Les autorités françaises et britanniques ont désigné avoir une consultation avec les gouvernements alliés au sujet de la situation militaire dans les Balkans et des meilleurs moyens de permettre au peuple grec de résoudre ses propres problèmes. En conséquence l'attitude du gouvernement provisoire russe, telle qu'elle a été exposée récemment à Petrograd, est en harmonie complète avec les alliés de la Russie.

La commission parlementaire française du commerce a décidé

aujourd'hui de chercher à obtenir la participation des Etats-Unis dans les futures conférences parlementaires internationales par la formation d'une commission américaine pour représenter les Etats-Unis.

DEPUTE NATIONALISTE DECEDE

Dublin, 13. — Patrick O'Brien, qui représentait aux Communes le comté de Kilkenny depuis 1895, est mort dans un hôpital, hier. Il était nationaliste et questeur du parti irlandais.

A GALLIOLI

Londres, 13. — Un bulletin officiel publié hier soir par l'Amirauté anglaise, dit qu'au cours d'attaques contre les positions ennemies, sur la péninsule de Gallipoli, un hydravion a coulé un remorqueur au large de Chanak.

EXCURSION AUX RAPIDES DES CHATS

Le vapeur "G. B. Greene, laisse le quai de l'Amirauté à 2 1/2 heures p.m. samedi, le 14 juillet. Billet d'aller retour, y inclus les frais de tramways, 50 sous, en vente à la Ottawa Electric Railway Company, 248 rue Albert.

Pourquoi ne pas visiter Banff et le lac Louise cet été?

Il y a 30 ans le Pacifique Canadien choisit cette région comme la plus belle des Montagnes Rocheuses, et des millions de piastres ont été dépensées pour pouvoir rendre les hauteurs accessibles et pour la construction de magnifiques hôtels. Banff a un grand étang d'eau soufrée pour les baigneurs, un grand terrain pour le golf, des chemins magnifiques pour promenades à cheval ou à pied, un grand parc zoologique, où les buffles, chevreuils et orignaux errent dans les alentours de votre carrosse.

Le lac Louise a été nommé le site le plus magnifique de l'Amérique du Nord. "Chaque fenêtre de l'hôtel donne sur des images d'un million de piastres."

Vous vous asseyez sur un balcon vis-à-vis le glacier Victoria et les belles eaux vertes du lac merveilleux. Le voyage en chemin de fer est comme une pension dans un bon hôtel et peut être varié si vous le désirez par un trajet de deux jours sur les eaux parsemées d'îles de la Baie Georgienne jusqu'à la réserve Ste-Marie, et au Canal du Sault sur le lac Supérieur à Port Arthur et Fort William.

Ensuite après votre visite à Banff et au lac Louise, allez saluer vos amis à Vancouver et à Victoria. Ils seront enchantés de vous voir.

La saison des voyages aux Montagnes Rocheuses du Pacifique Canadien bat son plein pendant juillet et août, mais plusieurs aiment mieux le beau mois de septembre. Les taux sont raisonnables. Tous les agents de billets du Pacifique Canadien peuvent vous donner des renseignements.

S'adresser à la maison ou à

M. H. CHAGNON

69, rue St André - - - OTTAWA

CONCOURS LITTERAIRES DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

LA CROIX DU CHEMIN—1 volume illustré—6 1/4 x 9 1/4—160 pages. Prix, 60c; par poste, 65c.

LA CORVEE—1 volume illustré—250 pages. Prix, 75c; par poste, 80c.

Serré, Grenier & Cie.

Tél. Rideau 2394. 497, RUE SUSSEX.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour toux, rhume, grippe, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Abonnez-vous au "Droit"

La première bénédiction de Benoit XV

Le 20 août 1914, à l'heure où les Allemands se préparaient à entrer à Bruxelles, le cardinal Mercier devait subitement quitter la Belgique "pour s'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle il ne pouvait se soustraire, l'élection du successeur de Pie X."

C'est à Rome "qu'il apprit coup sur coup, la destruction partielle de la collégiale de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et de plusieurs des installations scientifiques de l'Université, la dévastation de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis qu'il frémissait encore de ces horreurs, les agences télégraphiques lui annonçaient le bombardement de son admirable ville métropolitaine, de l'église Notre-Dame au-delà de la Dyle, du palais épiscopal et de quartiers considérables de la chère cité Malinoise."

Autre douleur amère! Il se trouvait, parmi les plus haut placés, "des hommes habiles" pour blâmer la Belgique et son roi de ne pas s'être contentés d'une protestation verbale, ou d'un coup de

main sur le sol belge, et que nous estimons et que nous aimons, je vous prie de le croire, comme s'il étaient le sang de notre sang, l'âme de notre âme, chaque fois que je me trouve en contact avec vos fils et vos filles, je me rappelle la scène où saint Pierre, sollicité par Simon le Magicien de lui vendre le pouvoir de communiquer le Saint-Esprit, lui répondit par ce geste de fierté qui grava dans le roc des siècles l'affranchissement spirituel de l'Eglise catholique: "Garde ton argent, fût-ce pour ta perte!"

"Et mes frères, catholiques français, parce que vous avez donné au monde ce spectacle assuré, ment bien rare, si ce n'est pas unique dans les annales de l'histoire, toutes les nations catholiques ont contracté envers vous une dette de reconnaissance et je me flatte de penser que mes compatriotes se réjouiront de pouvoir se dire que je vous apporte un faible acompte sur notre dette de reconnaissance."

La dette de reconnaissance, c'est aujourd'hui la France qui l'a contractée à l'égard de la Belgique.

non tiré à la frontière. Le cardinal Mercier demanda à n'en point entendre davantage; il se résigna à "concentrer en son âme sa douleur et à la porter, avec ses compatriotes, au pied du crucifix."

"Tous les hommes de cœur, écrivit-il dans sa lettre pastorale, seront avec nous contre les inventions de ces calculs mesquins. L'utilitarisme n'est, ni pour les individus, ni pour les collectivités, la norme du évisme chrétien."

En 1909, à Louvain, je me souviens qu'un étudiant vint à moi et me demanda, avec une conviction émue, "si je ne croyais pas que le cardinal Mercier fût le pape de l'avenir". A la mort de Pie X, beaucoup se posaient la même question et les journaux s'en firent l'écho. Obtint-il quelques voix au conclave? Nul de nous ne le sait, le secret ayant été cette fois merveilleusement gardé par les cardinaux. En tout cas il était de toute évidence qu'indépendamment même des traditions italiennes qui subsistent encore, le nouveau pape ne pouvait être choisi parmi les représentants d'une nation à ce point engagée dans la guerre.

(A SUIVRA.)

PER CRUCEM AD LUCEM

Par le CARDINAL MERCIER Archevêque de Malines, primat de Belgique

Préface de Monseigneur A. BAUDRILLART

No.—3

Et sans doute le protestant Guillaume II l'y voyait aussi et, dans l'acharnement des Allemands contre Louvain, a passé, quoi qu'on en ait dit depuis, le souffle des guerres de religion.

Dans l'abîme de la souffrance

Qu'on relise maintenant cette page douloureuse de la lettre pastorale du cardinal Mercier et l'on devinera l'abîme de souffrance où est plongée son âme.

"Dans cette chère cité louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, le tiers de l'étendue bâtie est détruit; la rue de la Station n'est plus; 1,074 immeubles ont disparu; sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, il y a un total de 1,823 im-

meubles incendiés;... la superbe collégiale de Saint-Pierre ne retrouvera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Yves, l'école des Beaux-Arts de la ville, l'école commerciale et consulaire de l'Université, les Halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses inépuisables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail: toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti."

meubles incendiés;... la superbe collégiale de Saint-Pierre ne retrouvera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Yves, l'école des Beaux-Arts de la ville, l'école commerciale et consulaire de l'Université, les Halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses inépuisables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail: toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti."

meubles incendiés;... la superbe collégiale de Saint-Pierre ne retrouvera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Yves, l'école des Beaux-Arts de la ville, l'école commerciale et consulaire de l'Université, les Halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses inépuisables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail: toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti."

LE BULLETIN
METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS — Aujourd'hui: Vents modérés de l'ouest et généralement beau et chaud.

Samedi: Beau et chaud avec averses locales.

AUX ABONNES

Nos abonnés qui reçoivent irrégulièrement leur journal ou qui le reçoivent en retard, sont priés de nous en donner avis immédiatement.

FAITS-OTTAWA

Bon succès à Wychwood
La fête champêtre donnée le 2 juillet dernier, par les Dames de Wychwood, a rapporté la jolie somme de \$106.

Les Dames organisatrices remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part d'une manière quelconque, à ce grand succès.

A tous au revoir et merci.

On proteste contre le pavage rue Sussex

Un groupe de contribuables de la rue Sussex a protesté, par l'entremise de M. D. J. McDougall, contre le pavage de la rue Sussex à l'heure actuelle, et il est fort probable que les travaux de réparation soient remis à une période indéfinie.

Ces messieurs demandent que le pavage ne soit pas commencé avant que le gouvernement ait terminé la construction de ses édifices, car le lourd trafic cause des dommages incalculables au pavé.

M. MacCallum a déclaré qu'il avait proposé au gouvernement de transporter le lourd matériel de construction par l'avenue McKenzie, et il attend une réponse. Dans l'intervalle, on ne fera pas de réparations à cette rue.

Pour améliorer l'eau de la rivière

Le Dr Race, le bactériologiste civil, est à faire des expériences qui, si elles réussissent, enlèveront la couleur de la rivière. Il a demandé au Bureau des Commissaires une somme de \$350 pour mener son entreprise à bonne fin. Les autorités ont cru que c'était là une demande raisonnable et qu'il serait bon de mettre le système à l'essai.

CHAPEAUX

Quand votre vieux chapeau sera malade, venez consulter un vrai maître de la coupe et faites-le nettoyer et remodeler. Nous avons aussi des chapeaux neufs à vendre au prix de fabrique.

DUBREUIL & LEVESQUE,
13-14 325, rue Rideau.

Magasin de charbon pas discuté

Le Bureau des Commissaires a renvoyé au Conseil de Ville l'étude du projet Pinard concernant l'établissement d'un magasin à charbon municipal. Les autorités avaient demandé mardi dernier des soumissions pour 1,300 tonnes de charbon, mais hier il a été décidé de demander des soumissions pour la quantité qui sera requise l'hiver prochain. On aurait aimé entendre des explications de M. Pinard à l'assemblée, mais comme il ne fit pas de présence, le Bureau ne se préoccupe pas davantage du projet et la question ne sera étudiée qu'à la prochaine réunion du Conseil.

Nos filles se promenaient... Des frais

Quand une délégation quitte notre honnête châteauneuf municipal pour aller étudier les affaires intéressantes à l'étranger, il en coûte des shékels, autrement dit de l'argent et chaque fois, c'est le contribuable qui doit débours. Or, la dernière randonnée de nos représentants dans les mines de charbon de la République Yougoslave coûtera un joli montant. La note de MM. Pinard et Hinchey s'élève à \$117.70, dont \$52.55 pour déplacement et \$65.15 pour pension.

On se demande pourquoi les 70 sous. Le maire Fisher n'a pas présenté son compte, mais on croit que la note des autres délégués est raisonnable. Le Bureau des Commissaires s'est porté garant!

Quête annuelle pour les orphelins

Dimanche prochain commencera la quête à domicile pour l'orphelinat St-Joseph dans la paroisse de Notre-Dame d'Ottawa. Nous espérons que nos petits orphelins canadiens auront leur part aussi bien que ceux d'autre-mer, car pour ne pas voir d'aussi près les horreurs des batailles et voir scintiller les bouillottes et les fusils, ils ne sont pas moins les victimes éloignées de la terrible guerre qui atteint non seulement les riches qui possèdent le superflu, mais surtout les pauvres qui se voient bien souvent refuser l'hobé qui doit leur trouver le nécessaire.

Donnons donc un peu de notre avoir pour empêcher un pauvre petit de pleurer et surprendre sur ses lèvres innocentes un sourire reconnaissant qui nous vaudra peut-être du ciel une faveur longtemps demandée.

Un ami de l'orphelin.

Personnel

Mlle Antonia Leblanc, de l'avenue Henderson, est partie pour quelques semaines de vacances chez des parents dans le Nord-Ontario.

M. Emile et Mlle Aline Reeves sont en visite pour quelques semaines chez des parents à Montréal.

Mlle A. Hébert, du personnel du "Droit", accompagnée de sa sœur, Mlle Anna, sont en visite chez des parents à Coaticook. Elles seront de retour dans quelques semaines.

M. le docteur et Mme Béland, ainsi que ses fils de North Bay, ainsi que son automobile pour Montréal. Ils étaient de passage chez leur fils, Charles Eugène, de la rue St-Joseph, hier. Les voyageurs visiteront Alfred, St-Eugène, St-Placide et Montréal.

LE MARCHÉ

Montréal, 13. — La demande de la campagne a été quelque considérable pour l'avoine et il y a plusieurs ventes. Le marché à la farine était tranquille, mais les prix étaient plutôt à la hausse. Voici les prix: Blé, 35 à 38; froment, 21 à 24; avoine, 81 à 82 1/2; foin, 12.50; foin, 11.00; oufs, 37 à 40; patates, au char, 22.50 à 25.00; lard, 23 à 23 1/2; graisse, 24 à 25.

LE SCANDALE
DE MESOPOTAMIE

M. J. Austen Chamberlain, secrétaire pour l'Inde a donné sa démission. Lord Hardinge donne aussi la sienne comme sous-secrétaire des affaires étrangères, à la suite de l'enquête sur cette faillite.

Londres, 13. — J. Austen Chamberlain, secrétaire pour l'Inde, a donné sa démission.

Lord Hardinge, ancien vice-roi des Indes, a aussi donné sa démission comme sous-secrétaire des Affaires Étrangères, mais elle n'a pas été acceptée.

Londres, 13. — La nouvelle de la démission de J. Austen Chamberlain, secrétaire de l'Inde, est la conséquence du rapport de la Commission chargée de faire enquête sur l'expédition de Mésopotamie.

Le baron Hardinge, ancien vice-roi des Indes et sous-secrétaire des Affaires Étrangères, a trois fois offert sa démission à M. Balfour, le secrétaire, et chaque fois ce dernier a refusé de l'accepter.

Il est tout probable que d'autres résignations suivront, c'est du moins ce à quoi on s'attend au retour du roi dans la capitale.

Lloyd George, premier ministre et les collègues de M. Chamberlain ont pris tous les moyens pour le convaincre qu'il faisait mieux de retirer sa démission, mais ce fut peine perdue. L'ancien secrétaire de l'Inde passe pour la victime du système administratif de l'Inde.

M. Chamberlain a fait des déclarations de son siège à la Chambre, pour défendre sa position, affectée par le rapport de la Commission. Ce rapport est un coup terrible au gouvernement du temps, qui a été obligé de faire des concessions devant l'indignation populaire.

Le débat se poursuivait avant dans la nuit portant surtout sur la constitution du tribunal constitué, qui n'était, au dire de plusieurs, qu'une institution pour blanchir les hommes d'Etat qui tombaient sous la juridiction de la Commission.

M. Balfour, secrétaire des Affaires Étrangères, dit qu'il était prêt à demander l'institution d'une cour où soldats et civils seraient traités, au lieu du tribunal d'enquête.

Plusieurs hommes d'Etat éminents prirent la parole pour défendre ceux de leurs collègues que la Commission semble incriminer.

Sir F. E. Smith, procureur général, prit le premier la parole sur cette question et qualifia le rapport de cinquième des réputations. Aucune des personnes incriminées dans ces pages n'a eu le loisir d'être représentée par un procureur. Il n'est pas impossible que les conclusions du rapport soient justes et fondées, mais il faut tout d'abord qu'elles soient certifiées et prouvées.

C'est au cours de ce débat que M. J. Austen Chamberlain prétendit qu'il pourrait être mis en cause par ce tribunal et offrir sa démission.

Sur le même débat à la Chambre des Lords, le baron Islington dit que durant toute cette période de l'expédition en Mésopotamie, M. Chamberlain avait été à court de renseignements sur les opérations. On ne lui fit connaître la vérité que quand la position fut tout à fait désespérée.

M. Balfour fit remarquer qu'à ces heures critiques, quand un malheur comme celui de Mésopotamie arrivait, le peuple demandait justice. Il promit de rendre justice à tout le monde.

AU TRAVAIL
AGRICOLE

Un grand nombre d'employés civils vont passer leurs vacances en travaillant aux récoltes. — L'auto de distribution sera remplacée par le "pedibus cum jannis".

Le Service Civil veut faire sa part dans la lutte pour l'existence de notre pays et déjà 376 employés du gouvernement se sont inscrits pour aller prêter main-forte aux cultivateurs. Ces messieurs passeront leurs vacances dans les champs, au lieu de passer leurs semaines de loisir à l'organisation des Ressources s'est mis sérieusement à l'oeuvre et tous les gros patrons lui ont promis leur appui. Les épiers libèrent sous peu un grand nombre de conducteurs de voitures pour le temps de la récolte; ils demandent donc que le public ne soit pas en concurrence avec tous leurs paquets. La compagnie des tramways est à considérer une proposition qui lui permettrait de remplacer ses conducteurs par des hommes incapables d'aller faire la récolte. M. Fred Cook suggère que les "jolies jeunes filles d'Ottawa" soient employées en lieu de conducteurs.

Nous pourrions demander à M. Cook s'il conseillait à sa fille de se faire conductrice! Oh allons-nous, messieurs, où allons-nous?

M. ROMANOF CAPITALISTE

Pétrograd, 13. — L'ancien empereur Nicolas a demandé au gouvernement provisoire de permettre à sa famille et à lui-même de souscrire à "l'Emprunt de la Liberté".

Il a dit que le montant de leurs souscriptions à l'emprunt dépendrait des intentions du gouvernement russe suivant qu'il pourvoirait aux besoins de sa famille ou non.

L'ancien souverain a ajouté qu'il ne possède maintenant que 900,000 roubles, sa femme un million, son héritier Alexis 1,500,000, sa fille Olga 3 millions et ses autres filles entre un et 2 millions de roubles.

IL SERA PENDU

Winnipeg, 13. — Oscar Robidoux a été trouvé capable, hier, en cour d'Assises, du meurtre de Henri Roché, à St-Claude, Manitoba, l'autonne dernier. Le juge Metcalfe l'a condamné à être pendu le 17 octobre prochain.

L'ENQUETE
DE M. ROGERS

Elle se poursuit à Montréal. — On y produit le télégramme du premier ministre du Manitoba disant que M. Rogers a plusieurs fois décliné l'invitation d'aller se disputer.

Montréal, 13. — Les télégrammes suivants ont été échangés entre la commission McLeod-Tellier et l'hon. T. C. Norris, premier ministre du Manitoba:

"Montréal, 6 juillet 1917.
"Hon. T. C. Norris,
Winnipeg.

"Désireux de conclure leur enquête, les commissaires ont fixé la date de mardi, le 10 courant, à 11 heures de la matinée, au palais de Justice, de Montréal, pour entendre les rapports de l'hon. juge Galt, dans la cause de l'hon. Robert Rogers. Prière d'en prendre avis."

(Signé) "L. J. LORANGER,
Secrétaire de la Commission."

M. Norris répondit:

"Winnipeg, 7 juillet 1917.
"L. J. LORANGER,
Montréal.

"Je viens de recevoir votre télégramme daté d'hier. Je crois que le but et la fin de votre commission n'impliquent aucun intérêt de cette province et, par conséquent, cette province n'a pas besoin d'être représentée ou entendue. Permettez-moi de faire remarquer que M. M. Rogers a eu souvent la chance de donner son témoignage devant la Commission au Collège d'Agriculture, mais il a refusé cette invitation. Cette Commission n'est pas encore dissoute. Est-ce que la procédure à suivre pour celui qui aurait quelque chose à ajouter à la preuve, ne serait pas de demander à la Commission du Collège d'Agriculture d'entendre sa déposition? Il me vient à l'idée de vous suggérer que si vous désirez un conseil compétent et familier avec la cause, vous ne pourriez mieux faire que de retenir les services de M. Hugh Phillips, C.R., de cette ville, qui a représenté cette province devant la Commission Galt. (Signé) "T. C. NORRIS."

La dépeche datée de Sinclair, Colombie Britannique, dit: "Rapporte que C. H. Drysdale, chef d'une expédition traversant la Passe Whiteman de Cochrane à Windermere et W. J. Gray, un assistant, sont nuyés en traversant la rivière Kootenay sur un radeau."

ILS PERDENT LA VIE DANS L'OUEST

M. C. H. Drysdale, D. Ph., assistant géologue au département de Géologie du Canada et un camarade W. J. Gray, de Vancouver, ont perdu la vie mardi soir en faisant la traversée de la rivière Kootenay au cours de leurs explorations.

La nouvelle du pénible accident a été reçue par M. W. McInnes, directeur du service géologique, une dépêche lui parvint de M. L. D. Burling, un membre de l'expédition.

La dépêche datée de Sinclair, Colombie Britannique, dit: "Rapporte que C. H. Drysdale, chef d'une expédition traversant la Passe Whiteman de Cochrane à Windermere et W. J. Gray, un assistant, sont nuyés en traversant la rivière Kootenay sur un radeau."

Les savants étaient accompagnés d'un guide expérimenté, George M. Smith; le radeau à qu'il parait, fut saisi par un courant contraire et en le temps de le dire fut tiré au milieu de la rivière où il chavira.

Le guide parvint à se sauver en se cramponnant à des planches. M. Drysdale était âgé de 32 ans.

POTINS POLITIQUES

S'il faut en croire les rumeurs lancées par la presse anglaise, le projet d'un cabinet de coalition est toujours là et fait continuellement des progrès. Il aurait pour protecteur et ange-gardien, M. Clifford Sifton, ancien ministre dans le cabinet Laurier.

Les libéraux qui ont voté pour le référendum tiendront le 26 un caucus et décideront probablement de leur attitude au sujet de la prolongation du terme parlementaire et du cabinet d'union. On croit qu'ils présenteront un front pratiquement uni sur la question de la prolongation du terme parlementaire pour la bonne raison que le gouvernement amènerait sa motion et demanderait une prolongation de deux au lieu d'un an.

Dans ce cabinet d'union on tâcherait de s'arranger pour faire représenter la province de Québec sans provoquer d'élections partielles, et à cette fin on nommerait des sénateurs qui pourraient en même temps faire partie du ministère. On mentionne le nom de l'honorable Thomas Chapais pour remplacer M. Patenaude. M. Chapais accepterait-il? c'est peu probable, du moins s'il veut se laisser influencer par l'opinion de ceux qu'il devrait représenter.

SUR LE FRONT DE L'OUEST

Londres, 13. — Les Français ont repoussé les parties allemandes allemands près de la côte belge et à l'ouest de Quant, au sud d'Arras. L'activité aérienne sur cette partie du front a été plus prononcée et les avions allemands ont descendu 10 machines allemandes, ont fait perdre le contrôle à six autres, dont trois n'ont pu retourner à la base.

Paris, 13. — La journée d'hier a été tranquille, excepté dans la région d'Ailly, Panthéon et Moronvilliers, où l'artillerie des deux côtés fut très active. L'ennemi a tiré environ une centaine d'obus sur Reims.

Communication belge. Au cours de la nuit, un détachement envoyé dans la direction de la route entre Dixmude et Woumen a rencontré un parti ennemi. Il s'en est suivi un engagement corps à corps, au cours duquel l'ennemi a subi de lourdes pertes et abandonné des prisonniers.

Des hydroplanes ont survolé les villes de Varsseenaer, St-Denis, Westrem, Ghislende et Ostende, pour y jeter des bombes.

Les voies ferrées et les usines d'énergie électrique, de même que les routes de communications ont été bombardées, particulièrement dans la direction de Dixmude. Nous avons bombardé à notre tour les batteries ennemies. Il y a eu un léger bombardement dans la région de Hetsas.

LA GREVE
EST TERMINEE

La grève des employés de tramways à Toronto est terminée et le service a repris à midi. — Les employés acceptent une augmentation et une commission d'arbitrage.

Toronto, 13. — Après deux jours occupés en conférences inutiles entre les employés de la compagnie électrique et le gouvernement d'Ontario, le conseil de ville et les associations industrielles, la question de la grève fut définitivement réglée à bonne heure cette nuit par un vote de 1,038 à 550. La grève des employés de tramway de Toronto a été déclarée finie et les voitures électriques ont recommencé à circuler à midi aujourd'hui. Les employés ont accepté une augmentation de six sous et une commission d'arbitrage.

A la grande assemblée tenue, hier soir, le trésorier provincial, M. McGarry annonça que la compagnie leur faisait une nouvelle offre, cette fois d'une augmentation de six sous de l'heure en attendant que le différend soit vidé par une commission d'arbitrage.

Il y eut une forte opposition de la part des plus jeunes employés et les plus anciens se montrèrent disposés à accepter cette offre. Finalement le vote fut pris avec le résultat plus haut mentionné.

TOUS DES
IMPERIALISTES

Un orateur orangiste, lors de la célébration d'hier déclare que nous devons être tous des imperialistes. — On demande la mort de Bourassa.

Les Orangistes en ont mangé du "Canayen". La réunion annuelle Des représentants de toutes les loges environnantes, environ 3,000, se sont réunis dans la Capitale pour célébrer le "Glorious Twelfth". Il y eut parade à midi, puis grande convocation patriotique au Parc Lansdowne. Entre autres faits d'armes importants, la résolution suivante, proposée par MM. E. McMahon et l'ex-maire Charles Hopewell, a été adoptée: "Qu'il soit résolu que cette grande et influente réunion des Loyales Loges Orangistes de la Vallée de l'Ottawa prie le gouvernement d'adopter sans détermination d'adopter et de mettre en vigueur la loi de la Conscription."

Et il y eut des discours. M. W. A. Boys, député de North Simcoe, a déclaré que les remarques de l'hon. Chas. Murphy, à Vars, étaient séduisantes, mais que la part qui revenait à l'Orangisme était plus grande qu'il n'existant aucune loi pour punir le "Glorious Twelfth".

Le prédicateur Mackay, de l'église All Saints, avenue Laurier, est allé plus loin dans son argumentation: "Ce qu'il faut dans ce pays à cette époque, c'est de rejeter le parlementairement qu'actuellement il n'y a aucune chose d'important que la conscription. Nous sommes quelque chose de plus grand qu'une simple nationalité; nous sommes tous des Imperialistes et nous devons agir comme des Imperialistes."

Le Rév. Dr J. E. Mavety a demandé des politiciens patriotes aux vues larges et de grande envergure; il dit que bientôt on rejettera du parlement canadien les hommes qui ne seront pas de ce calibre.

Le lieutenant O'Brien, de Cornwall, a été applaudi à outrance quand il a déclaré que s'il pouvait mettre ses projets à exécution, il prendrait Bourassa, Lavergne et les autres agitateurs méprisables et après les avoir acculés à la mur, il les percerait de balles. Il ajouta que la démonstration au conscriptionniste de Hull fut tenue en respect par une poignée de soldats avec des manches de haches.

ACHETONS NOTRE CHARBON

M. C. A. Magrath, contrôleur des combustibles vient d'arriver d'un voyage aux Etats-Unis où il a eu des conférences avec Francis Peabody, président du comité de production de la Défense Nationale, au sujet de l'approvisionnement de charbon du Canada.

M. Magrath dit que les autorités de Washington ont entrepris de l'aider dans son travail. Le Canada est un des importants débouchés du marché de charbon des Etats-Unis et afin de garder ce marché ouvert après la guerre on tâchera de ne pas le négliger. Cependant la situation du charbon aux Etats-Unis n'est pas meilleure que celle du Canada.

M. Magrath recommande à tous de faire leur provision de charbon le plus tôt possible.

VILLES BOMBARDEES

Londres, 13. — Les hydroplanes britanniques ont fait des incursions pour fins militaires sur cinq villes des Flandres. Des explosions et des incendies ont suivi la chute de plusieurs tonnes d'explosifs, parties des machines aériennes.

Le rapport se lit comme suit: Des hydroplanes ont survolé les villes de Varsseenaer, St-Denis, Westrem, Ghislende et Ostende, pour y jeter des bombes.

Les voies ferrées et les usines d'énergie électrique, de même que les routes de communications ont été bombardées, particulièrement dans la direction de Dixmude. Nous avons bombardé à notre tour les batteries ennemies. Il y a eu un léger bombardement dans la région de Hetsas.

LES DERNIERES
NOUVELLES

La lutte reprend au dehors de Pékin. — La chambre finlandaise adopte un projet de loi déclarant son indépendance. — Les succès sur le front russe. — Bulletin français.

Tien Tsin, 13. — La lutte est reprise au dehors de Pékin. Les autorités américaines, à la suite du refus du général Chang Hsun d'ouvrir des négociations de médiation, ont l'intention d'attaquer la ville prohibée. Le général Chang Hsun dispose d'une certaine quantité de munitions et les républicains craignent qu'à leur entrée à Pékin le général n'ouvre le feu sur les légations étrangères. Les républicains prétendent qu'avec une armée de 60,000 hommes dans Pékin et autour de la ville ils pourraient se rendre maîtres de Chang Hsun.

Paris, 13. — L'artillerie a été particulièrement active au cours de la nuit dans la région de Saint-Quentin, Gu Panthéon et sur les deux rives de la Meuse. Les Allemands ont fait dans leurs attaques dirigées à l'est du saillant des Martyrs, près du bois Vanlet, à la Côte 304 et au bois Caubert.

Pétrograd, 13. — La Chambre de Finlande a adopté, hier, en deuxième lecture, le bill établissant virtuellement l'indépendance finlandaise. La présentation du bill a créé une crise sérieuse ici et M. Thoidze, président du conseil des députés des ouvriers et des soldats s'est rendu à Helsinki pour tenter de régler le conflit.

A la suite d'une séance longue du cabinet de Pétrograd, le premier ministre Lvoff a rappelé dans la capitale tous les ministres actuellement au front, ce qui révèle la gravité de la situation. Le premier ministre et d'autres membres du cabinet refusent cependant d'autoriser la Finlande à déterminer ses relations avec la Russie, exigeant qu'elle doit attendre la réunion de l'Assemblée constituante.

Pétrograd, 13. — Maintenant que la ville d'Helsinki est tombée au pouvoir des troupes russes, les troupes du général Korniloff se tournent maintenant vers le centre de chemin de fer Strj, ville de 30,000 âmes, située sur la ligne Lemberg, Laworcowe et sur l'embranchement de Chodorow.

La défense de l'ennemi est très forte à l'est et au nord-est tandis qu'elle est plus faible au sud. On s'attend de vives contre-attaques dans la région nord du front russe.

UNE INTERVIEW
DE M. JONNART

L'armée grecque forte de dix divisions sera prête dans quatre mois. — La solution de la question du recrutement repose entièrement sur M. Venizelos.

Rome, 13. — M. Jonnart, haut commissaire de l'Entente en Grèce, a déclaré aujourd'hui que l'effectif de l'armée grecque sera augmenté de trois à dix divisions, dont l'organisation et l'équipement seront complètement terminés dans quatre mois.

M. Jonnart va se rendre à Paris où il exposera aux représentants des puissances de l'Entente les résultats de son entrevue en Grèce qui comprend l'adoption du roi Constantin et d'importantes réformes qu'il compte exécuter sous le nouveau régime du premier ministre Venizelos.

Dans une interview accordée au représentant de l'Associated Press, M. Jonnart a esquissé les mesures proposées ainsi que la part qui reviendrait aux Etats-Unis dans la reconstitution de la Grèce sur une base solide.

"Maintenant, a-t-il dit, que la transition de l'ancien au nouveau régime est accomplie, nous allons procéder immédiatement à l'oeuvre importante de reconstitution. L'une des premières mesures sera la réorganisation complète de l'armée grecque pour la rendre digne du pays et en faire un réel facteur dans la situation. Il est proposé d'augmenter de 3 à 10 divisions l'effectif de l'armée. M. Venizelos et nos conseillers militaires sont certains que l'organisation et l'équipement de l'armée sur un tel pied peuvent être terminés dans quatre mois.

"Au sujet du recrutement il ne peut y avoir de doute, car la solution de cette question repose entièrement sur M. Venizelos et les Grecs. Relativement aux munitions, à l'artillerie lourde et au reste du matériel de guerre, la coopération de la France et de la Grande-Bretagne sera nécessaire. Les conseillers militaires, qui m'ont accompagné, savent exactement ce qui est nécessaire pour donner aux divisions grecques leur maximum d'efficacité et je ne doute pas que cette partie de l'oeuvre de reconstitution soit menée de bien rapidement. L'armée est réorganisée sur la base la plus solide.

"Après avoir été déchirée pendant les deux dernières années par des dissensions intérieures, la Grèce se trouve aujourd'hui avec des ressources financières épuisées. Elle a besoin de la coopération et de l'assistance des grandes puissances qui désirent voir les nations établies sur des bases solides et durables et elle y compte. La Grande-Bretagne et la France s'occuperont de la réorganisation de l'armée et nous espérons obtenir l'assistance puissante des Etats-Unis pour la réorganisation efficace de la partie non militaire. La coopération de l'Amérique sera un facteur des plus précieux."

M. Jonnart a parlé ensuite des réformes importantes constitutionnelles et parlementaires.

"Les réformes constitutionnelles, a-t-il ajouté, sont déjà rédigées. La constitution réglera la question concernant l'abdication de l'ancien roi et de son fils aîné, ainsi que l'avènement d'Alexandre, en spécifiant clairement que cette abdication et cette succession sont effectives et permanentes."

Le haut commissaire a parlé avec satisfaction de la succession rapide des événements sous sa direction: l'abdication de Constantin, l'avènement d'Alexandre, le rappel de M. Venizelos, la création d'un nouveau régime ayant à sa tête M. Venizelos et, finalement, l'envoi en exil des éléments dangereux qui avaient provoqué la discorde pendant deux ans.

BLOQUONS LA
PROLONGATION

Le maire Martin convoque tous les citoyens à une grande assemblée au parc Jeanne-Mance, dimanche après-midi. — Une résolution sera envoyée à Londres.

Montréal, 13. — Dimanche après-midi, à 2 heures, il y aura, au parc Jeanne-Mance, près du kiosque des musiciens, une grande assemblée de protestation contre la conscription et contre la prolongation du Parlement.

Une résolution sera soumise à l'approbation de l'assemblée priant le gouvernement impérial, si le gouvernement Borden persiste à imposer la prolongation du Parlement, de ne pas sanctionner cette décision. Il est d'urgence que cette résolution soit transmise à Londres avant que le bill de la conscription soit adopté en troisième lecture par la Chambre des Communes.

M. le maire Martin, qui convoque l'assemblée, demande à toute la population de Montréal, de quelque race, de quelque langue et de quelque religion qu'elle soit, d'assister à cette assemblée afin d'en faire une manifestation montrant qu'il y aura d'autant plus de poids sur les autorités de Londres qu'elle sera plus nombreuse pour appuyer la résolution.

Cette assemblée sera aussi une énergique protestation contre la façon brutale et injuste avec laquelle le gouvernement entend imposer le service obligatoire. Ce sera une réclamation de la liberté de parole et de la presse, que le gouvernement Borden veut supprimer par des clauses qu'il introduit à cet effet dans son bill.

MM. Borden, Rainville, Sévigny, Blondin, sont invités, sous la garantie que leur personne sera respectée, à venir expliquer leur conduite à la population.

Plusieurs orateurs porteront la parole à cette assemblée.

UNE MORT HEROIQUE

Londres, 13. — Une lettre reçue du commandant par le père du lieutenant John Young, du corps d'aviation royal, qui a été tué dans le raid aérien de samedi sur Londres, illustre d'une manière frappante les qualités de ces jeunes défenseurs de la Métropole. L'écrivain, après avoir payé un tribut d'hommages à ses exploits, déclare que Young avait combattu lors de toutes les récentes attaques aériennes. A la dernière occasion il s'éleva au milieu de 22 avions ennemis, agissant comme pilote et observateur et faisant feu immédiatement sur les envahisseurs. Toutes les machines ennemies concentrèrent leur feu sur l'aviateur anglais.

"Le feu de l'ennemi", écrit le commandant, "était pouvantable, au-delà de toute expression, cependant votre fils n'hésita pas un instant. Il continua son vol, jusqu'à ce qu'il fut criblé de balles. Sa machine alors prit la position verticale et descendit comme un tourbillon dans la mer d'une hauteur de 14,000 pieds. C'est un honneur pour moi d'avoir eu votre fils sous mes ordres."

LA FIXATION DES PRIX

Washington, 13. — Le président Wilson a fait appel au monde des affaires pour leur recommander d'écarter toute considération égoïste et de donner son aide à la nation aussi libéralement que ceux qui vont offrir leurs vies sur le champ de bataille.

Dans une proclamation adressée aux manufacturiers et aux possesseurs de charbonnages, il leur donne l'assurance que le gouvernement n'aura pas recours à des justes prix pendant la durée de la guerre, mais qu'il prévient qu'aucune tentative pour extorquer des profits illicites ne sera tolérée.

Le président déclare qu'il doit n'y avoir qu'un seul prix pour le gouvernement et le public. Il exprime la confiance que les affaires se feront d'une façon parfaitement loyale et que le problème des prix du temps de guerre qu'il déclare "signifier la victoire ou la défaite" sera justement résolu par une coopération patriotique.

En termes véhéments, M. Wilson condamne les armateurs du pays pour maintenir des tarifs maritimes qui présentent "des obstacles presque insurmontables" pour le gouvernement. Il dit que ceux qui ont fixé ces tarifs de guerre ont